



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

GLOBAL STUDIES INSTITUTE

L'UNION EUROPÉENNE – UN PROJET SUISSE ?

« L'Europa-Union Suisse » de 1934 à 1948

Katharina Burren

Projet de Recherche en Histoire Internationale

Sous la direction du Professeur Matthias Schulz
Baccalauréat universitaire en Relations Internationales

Université de Genève, Global Studies Institute

Soumis le 28 mai 2016

Table des matières

1. Introduction.....	2
2. Évolution organisationnelle.....	5
2.1. La création de « l'Europa-Union ».....	5
2.2. Les membres de « l'Europa-Union »	7
2.3. Les activités de « l'Europa-Union » en Suisse	9
2.4. Les relations internationales de « l'Europa-Union »	13
3. L'Europe imaginée par « l'Europa-Union Suisse ».....	16
3.1. La Suisse un modèle à suivre	17
3.2. La défense et la sécurité en Europe	18
3.3. Une union économique, douanière et monétaire	21
3.4. La structure politique	26
3.5. La création de un européen langue.....	27
3.6. La question des colonies	28
3.7. La culture européenne	30
4. Évolution des défis auxquels « l'Europa-Union » a dû faire face	32
4.1. Défis internes.....	32
4.2. Défis externes.....	34
5. Conclusion	38
Annexe.....	42

1. Introduction

« CHACUN DOIT DÉCIDER S'IL VEUT S'INVESTIR COURAGEUSEMENT ET AVEC DÉTERMINATION POUR LA NOUVELLE EUROPE ET S'IL VEUT SE DONNER À FOND AVEC TOUTES SES FORCES INTELLECTUELLES ET MATÉRIELLES – OU S'IL EST PRÊT EN HÉSITANT ET RÂLANT DE TOMBER DANS LE DÉSASTRE ET VERS L'EFFONDREMENT DE L'OCCIDENT. »¹

« L'Europa-Union » a choisi la première option. En tant que mouvement européeniste suisse, créé au début des années 1930, elle luttait inlassablement, même pendant les années de guerre, pour une union de l'Europe, alors que la majorité des États était impliquée dans la montée des hostilités et la détérioration des relations européennes. Elle appelait le peuple européen à s'unir alors qu'une grande partie des gens se tournait vers le nationalisme. Elle exigeait le désarmement des États européens alors que la course aux armements en Europe arrivait à son apogée. Et finalement, elle présentait des plans précis, sur la manière dont les futurs États-Unis d'Europe devaient être construits, alors qu'une grande partie des politiciens nationaux se focalisait plutôt vers les politiques internes et tournait le dos aux tentatives internationalistes de la Société des Nations.

Tout ceci peut donner l'impression que « l'Europa-Union » était à l'époque de la 2^{ème} Guerre mondiale une association basée sur des illusions utopiques, idéalistes et loin de la réalité. Certes, en exigeant la création d'une fédération européenne à la place des préparations de guerre, « l'Europa-Union » était un mouvement avec des aspirations très optimistes. Néanmoins, elle fondait ses revendications sur des plans d'actions très détaillés et elle présentait des solutions à chaque difficulté se posant lors d'une union de l'Europe.

Ce travail traite un sujet jusqu'à maintenant peu exploré. « L'Europa-Union », connue depuis 1998 sous le nom de « NOMES » [Nouveau mouvement européen suisse], était, pendant plus que 80 ans, le moteur du mouvement européen en Suisse. Malgré le rôle actif du NOMES dans les débats politiques actuels, les origines du mouvement européen en Suisse, ainsi que ses visions qui étaient certaines fois assez révolutionnaires pour les années 1930, sont pour une grande partie oubliées ou inconnues. Il s'agit donc dans ce travail d'explorer les années de naissance du mouvement européen suisse, son contexte historique, tout en gardant un œil sur son rapport à nos jours.

Le nom officiel de « l'Europa-Union » tel qu'elle existait de 1934 à 1998 est en allemand « Europa-Union, Schweizerische Bewegung für die Einigung Europas » et en français « Union européenne, Mouvement suisse pour une fédération de l'Europe ». Afin d'éviter des confusions avec la « vraie »

¹ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., *Von der eidgenössischen zur europäischen Föderation, Europa nach dem Krieg*, Europa Verlag, Zurich, 1940, p. 74.

Union Européenne avec ses 28 États-membres, j'utiliserai dans la suite de ce travail le nom allemand, « l'Europa-Union ».

Certes, « l'Europa-Union » n'était pas le seul ou le premier mouvement qui s'investissait sur les questions de la construction européenne. Dans les seules années entre 1919 et 1939, une bonne douzaine de mouvements européens existaient.² Les plus connus étaient par exemple l'Union paneuropéenne du comte Richard Coudenhove-Kalergi, le Comité pour l'entente européenne ou encore l'Association pour une union douanière européenne.³ Cependant, la quasi-totalité de ces mouvements virent leur importance s'amenuiser, voire s'effondrer au cours des années 1930. Par contre « l'Europa-Union » en Suisse put grandir et se renforcer. « L'Europa-Union » était pendant les années de guerre le mouvement le plus actif au niveau européen, profitant certainement de l'absence d'organisations concurrentes. Elle élaborait par conséquent un programme européen complet qu'elle propagea parmi le peuple. Une autre particularité de « l'Europa-Union » était la poursuite des buts allant à l'encontre de toutes les tendances politiques en Suisse des années 1930/1940. Pendant que le pays avait une tendance au repli sur soi et vers son passé à la veille et pendant la 2^{ème} Guerre mondiale,⁴ « l'Europa-Union » poursuivait un rôle proactif, cherchant le contact avec des étrangers et présentant des visions assez innovantes.

Dans le cadre de ce travail, il s'agit d'analyser comment « l'Europa-Union » a évolué pendant ses 14 premières années d'existence, et de quelle manière l'éclatement des hostilités en septembre 1939 a influencé le mouvement européeniste helvétique. Les années encadrant cette analyse sont 1934, l'année de naissance de « l'Europa-Union » et 1948, quand le Congrès européen de la Haye a eu lieu. L'année 1948 est déterminante dans la mesure où elle désigne la reconfiguration des mouvements européens dans les autres pays, ainsi que la marginalisation constante de « l'Europa-Union » en Suisse, au vu du fait que l'initiative est prise ailleurs.

Dans ce travail, je me baserai principalement sur les sources originales consultées dans les Archives Fédérales Suisses (AFS), dans les Archives Sociales Suisses à Zurich, ainsi que sur le site de collection des documents clés de la politique étrangère de la Suisse « Dodis »⁵. Il s'agit non seulement de livres

² JOST, Hans Ulrich, *Europa und die Schweiz 1945-1950 – Europarat, Supranationalität und schweizerische Unabhängigkeit*, Editions Payot, Lausanne, 1999, p. 28.

³ SCHULZ, Matthias, *Europa-Netzwerke und Europagedanke in der Zwischenkriegszeit*, dans : Europäische Geschichte Online (EGO), éd. Institut für Europäische Geschichte (IEG), Mainz, 3.12.2010, sur : <http://ieg-ego.eu/de/threads/modelle-und-stereotypen/modell-europa/matthias-schulz-europa-netzwerke-und-europagedanke-in-der-zwischenkriegszeit>, consulté le 25.5.2016; [Komitee für europäische Verständigung, Verband Europäische Zollunion].

⁴ KÜNG, Hans, *Die Schweiz ohne Orientierung, Europäische Perspektiven*, Benziger Verlag AG, Zurich, 1992, p. 16 ; [„nach innen, nach rückwärts“].

⁵ Documents diplomatiques Suisses : <http://www.dodis.ch/fr/portrait>, consulté le 2.4.2016.

écrits par les deux personnages centraux du mouvement, à savoir Hans Bauer et Heinrich Ritzel,⁶ mais également de brochures publiées par « l'Europa-Union », sa revue, ses statuts et ses préceptes, ainsi que divers documents de correspondance ou de rapports de police. Malgré l'accès bloqué des fonds Hans Bauer-Andersen à Genève, qui jouait en tant que président central de « l'Europa-Union » le rôle probablement le plus important dans les années 1930/1940, les documents à disposition sont assez riches et variés. Même si « l'Europa-Union » et son rôle pendant la 2^{ème} Guerre mondiale est un sujet encore peu exploré, il existe quand même plusieurs sources secondaires sur lesquelles j'ai pu me baser dans ce travail. Ce sont notamment divers travaux très riches sur les origines et la création de « l'Europa-Union » effectués par Lubor Jilek⁷, professeur et chercheur émérite auprès de l'Université de Genève, Thomas Brückner⁸, Thomas Staffelbach⁹, Georg Kreis¹⁰ et autres.

Comme mentionné ci-dessus, il s'agit dans ce travail d'analyser l'évolution de « l'Europa-Union » dans les années 1930 à 1940. Dans ce cadre, je procéderai en suivant trois approches. Dans une première partie, il s'agit d'analyser les origines, la structure organisationnelle et interne de « l'Europa-Union », ainsi que les changements de la structure et les activités du mouvement. La deuxième partie consiste en une exploration un peu plus approfondie de l'évolution intellectuelle du mouvement pendant ces années. Elle traitera en conséquence non seulement de l'influence de la 2^{ème} Guerre mondiale sur les idées et visions apportées par « l'Europa-Union », mais aussi de l'émergence des préceptes [Leitsätze] du mouvement, ainsi que des plans très détaillés pour le futur de l'union fédérative au niveau européen. Cela amène la question suivante: dans quelle mesure « l'Europa-Union » a-t-elle conceptualisé le projet de l'Union Européenne ? La troisième partie fera référence aux défis et difficultés auxquels « l'Europa-Union » a dû faire face pendant ses premières années d'existence. Parmi ceux-ci se trouvent par exemple les dissensions avec le gouvernement suisse, les préjugés de la part de la population suisse ou encore les rapports constants avec la police.

Les sources de « l'Europa-Union » pendant la 2^{ème} Guerre mondiale permettraient d'entrer encore beaucoup plus dans les détails du sujet et les analyses non mentionnés ci-dessus. La revue « Der Europäer » en particulier, publiée à partir de 1935, permettrait des réflexions très intéressantes et

⁶ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., *Von der eidgenössischen zur europäischen Föderation*, Europa nach dem Krieg, Europa Verlag, Zurich, 1940; BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., *Kampf um Europa, Von der der Schweiz aus gesehen*, Europa Verlag Zurich, 1945.

⁷ JILEK, Lubor, *L'esprit européen en Suisse de 1860 à 1940*, Cahiers d'histoire contemporaine, Genève, 1990 ; JILEK, Lubor, « L'idée d'Europe devant la guerre : les exiles et le fédéralisme européen en Suisse 1938-1945 », dans : *La Suisse en Europe - une réflexion pluridisciplinaire*, Institut universitaire d'études européennes, Genève, 1992 ; JILEK, Lubor, « L'Union européenne à Bâle entre 1938 et 1946 », dans : *Plans des temps de guerre pour l'Europe d'après-guerre 1940-1947*, Bruylant, Bruxelles, 1995.

⁸ BRÜCKNER, Thomas, « Europa organisieren: zu den Anfängen der Schweizer Europabewegung », dans : *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, Band 57 (2007), Nr. 2, sur : <http://dx.doi.org/10.5169/seals-98959>, consulté le 27.1.2016.

⁹ STAFFELBACH, Thomas, « Die Europa-Union 1945-1949 », dans : *Etudes et Sources*, vol. 18, 1992, sur : <http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=80000111>, consulté le 23.2.2016, p. 159-229.

¹⁰ KREIS, Georg, « Der 'vierte Tag' der Paneuropa-Bewegung: zum Basler Kongress von 1932 », dans : *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, no. 91, 1991, sur : <http://dx.doi.org/10.5169/seals-118295>, consulté le 15.3.2016.

plus profondes à ce sujet.¹¹ Cependant, dans le cadre de ce projet de recherche, il n'est malheureusement pas possible de traiter tous les aspects du mouvement à cette époque. Le but de ce travail est plutôt de présenter les premières années de vie de « l'Europa-Union » d'un point de vue général et d'offrir des perspectives intéressantes à l'étude du mouvement européen en Suisse pendant les années 1930 à 1940.

2. Évolution organisationnelle

2.1. La création de « l'Europa-Union »

L'analyse historique de la fondation de « l'Europa-Union » n'est pas au centre de ce travail. Cela fait déjà l'objet des recherches menées par les historiens Thomas Brückner, Thomas Staffelbach, Georg Kreis et Lubor Jilek. Les points les plus importants des étapes de la création de « l'Europa-Union » seront par la suite quand même brièvement évoqués.

« l'Europa-Union » est, en termes simplifiés, le résultat de la fusion de deux groupements prédécesseurs, à savoir l'Union Jeune Europe (UJE) et le groupe bâlois de l'Union paneuropéenne.¹² L'Union Jeune Europe fut créée à Genève en automne 1930 en réaction au mémorandum de Briand fait dans la même année. Son but était la création d'une fédération entre les États européens.¹³ Selon Thomas Brückner, la constitution de ce groupe autour de l'industriel Simon Gauthier peut aussi être due à la réaction réticente du gouvernement suisse envers les propositions faites par Briand.¹⁴ Dans les années suivantes, l'UJE grandit de manière exceptionnelle. Après avoir atteint son apogée en 1932 avec 700 membres, et la création de plusieurs sections régionales, l'Union Jeune Europe perdit à partir de 1933 une grande partie de son influence ainsi que des membres en Suisse.¹⁵ Seule la branche bâloise de l'UJE, sous la direction d'Hermann Aeppli,¹⁶ persista.¹⁷ Sous Aeppli, l'Union Jeune Europe de Bâle publia non seulement une revue, mais elle élaborait également son propre programme.¹⁸

¹¹ EUROPA UNION, *Der Europäer*, (revue), 1934-1945, Europa Verlag, Zurich (dans les Archives Sociales Suisses à Zurich et dans les Archives fédérales suisses à Berne, mais incomplet).

¹² En allemand: « Jung Europa » et « Paneuropa Gruppe Basel » ; NEBS/NOMES/NUMES, *Zur Geschichte der Neuen Europäischen Bewegung Schweiz, Presserohstoff - 70 Jahre europäisch bewegte Schweiz*, sur: http://www.europa.ch/wp-content/uploads/2015/07/70jahre_nebs_geschichte.pdf, consulté le 12.3.2016.

¹³ JILEK, Lubor, *L'esprit européen en Suisse de 1860 à 1940*, Cahiers d'histoire contemporaine, Genève, 1990, p. 48/49.

¹⁴ BRÜCKNER, Thomas, p. 175.

¹⁵ Ibid., p. 176.

¹⁶ Hermann Aeppli continuait à jouer un rôle central dans « l'Europa-Union » à venir.

¹⁷ JILEK, Lubor, 1990, p. 51.

¹⁸ AEPPLI, Hermann, *Wir fordern Europa! Das jungeuropäische Programm und die Wege zu seiner Verwirklichung*, Jung Europa Verlag, Bâle, 1933 ; STAFFELBACH, Thomas, p. 161.

En ce qui concerne l'impact de l'Union paneuropéenne de Bâle sur le processus de création de « l'Europa-Union », il s'agit d'une section du grand mouvement paneuropéen convoqué par le comte Richard Nikolaus Coudenhove-Kalergi. Comme Georg Kreis avait démontré, cette section de l'Union paneuropéenne fut créée suite au troisième congrès paneuropéen à Bâle en 1932.¹⁹ Il était prévu que la section bâloise, sous la direction de Hans Stettler, s'adapte, voire se soumette aux directives édictées par le groupe paneuropéen national ayant son siège à Zurich et présidé par le comte lui-même.²⁰ Mais lorsqu'il fallut se poser la question de savoir si et comment le mouvement paneuropéen devrait s'agrandir pour devenir un mouvement de masse, les premières divergences au sein du mouvement apparurent. Coudenhove-Kalergi et avec lui la quasi-totalité des membres du mouvement étaient en faveur d'une approche hiérarchique. C'est-à-dire que les décisions viendraient d'une instance centrale supérieure et devraient s'imposer sur la totalité des filières dépendantes. Dans le cadre de l'Union paneuropéenne on parlait d'une hiérarchie dirigeante, d'une discipline des classes, et ainsi de suite.²¹ De plus, le mot allemand « Führer » en référence au comte fut utilisé plusieurs fois. Néanmoins, il n'est pas clair si ce terme est simplement à comprendre en tant que personne dirigeante ou plutôt dans le contexte national-socialiste. En tous les cas, la section bâloise de l'Union paneuropéenne critiquait cette approche aristocratique, élitiste et autoritaire. Elle était convaincue que si le projet paneuropéen devait se réaliser et devenir un mouvement populaire, il devrait se séparer de son passé élitiste et des soirées de gala. Il devrait plutôt créer un lien avec le peuple, afin de déclencher un véritable mouvement voulu par le peuple et dans un esprit démocratique.²² Ces différends menèrent finalement à la rupture définitive entre le mouvement mère de l'Union paneuropéenne et la section bâloise en janvier 1934. Ceci était notamment le résultat des activités de trois hommes, à savoir Hans Bauer, Hermann Aeppli et Hans Stettler.²³ Cela montre le fait que ces hommes étaient déjà très tôt en contact et liés par le projet d'unifier les Etats européens. Il en suivit la fusion des deux mouvements européenistes de Bâle, l'Union Jeune Europe et l'ancienne section bâloise de l'Union paneuropéenne, et finalement la création de « l'Europa-Union » le 24 juin 1934.²⁴

La nouvelle organisation fut par la suite présidée par Hans Bauer avec Hermann Aeppli en tant que secrétaire du mouvement. Peu après la fondation de « l'Europa-Union », un « Appel à tous les Européens » fut publié dans lequel le mouvement invitait les Suisses, ainsi que toutes les autres sections suisses de l'Union paneuropéenne, à rejoindre ce mouvement de masse dans le but d'une

¹⁹ KREIS, Georg, 1991; Le Congrès Paneuropéen à Bâle avait lieu en 1932, mais la section bâloise fut créée qu'en 1933.

²⁰ KREIS, Georg, p. 341.

²¹ Ibid., p. 339.

²² Ibid., p. 351.

²³ JILEK, Lubor, 1990, p. 59.

²⁴ KREIS, Georg, p. 360.

alliance européenne.²⁵ Rétrospectivement, « l'Europa-Union » et le mouvement paneuropéen de Coudenhove-Kalergi poursuivaient un but très similaire, à savoir créer les Etats-Unis d'Europe, mais les deux mouvements se distinguaient par leur approche.

La structure de « l'Europa-Union » fut définie dans les statuts centraux [Zentralstatuten] conclus le 24 juin 1934.²⁶ Selon ces statuts (§8), « l'Europa-Union » était composée d'une assemblée des délégués, d'un comité directeur central [Zentralvorstand], d'une conférence des présidents [Präsidentenkonferenz] et d'un bureau de contrôle [Kontrollstelle]. La révision des statuts du 29.03.1936 ajouta un comité d'honneur ainsi qu'une coopérative de l'organe officiel [Genossenschaft des offiziellen Organs]²⁷. Avec cette modification des statuts en 1936, les compétences de l'assemblée des délégués et du comité directeur furent également élargies. Finalement, la dénomination de « l'Europa-Union », en tant qu'association [Verein] fut changée en « mouvement » (Art. 2).²⁸ Suite à des critiques diverses apportées par des membres par rapport au fonctionnement de « l'Europa-Union »²⁹, le règlement d'affaires [Geschäftsreglement] fut également révisé en 1937.³⁰ Ce règlement comportait les conditions d'affiliation et les règles budgétaires, ainsi que les compétences détaillées des organes de « l'Europa-Union ». Avec les années, toute une série d'autres entités furent ajoutées à « l'Europa-Union », par exemple la commission de propagande et un comité d'action.

Dans le but d'être un véritable mouvement populaire, « l'Europa-Union » misait beaucoup sur les sections régionales. Ces sections étaient certes liées aux directives venant du comité directeur central, mais elles étaient assez autonomes dans l'organisation de leurs activités. En janvier 1945 le mouvement comptait 21 associations locales.³¹

2.2. Les membres de « l'Europa-Union »

Contrairement à la grande partie des mouvements européenistes ou internationalistes du XX^{ème} siècle, « l'Europa-Union » n'était pas soumise à un dictat autoritaire ou élitaire. Les membres de « l'Europa-Union » venaient plutôt de cercles très divers. Il y avait des juristes, des médecins, des professeurs, des pasteurs, des policiers, des architectes, des fabricants, des pensionnés, des élèves,

²⁵ EUROPA-UNION, *Ein Appell an alle Europäer*, Bâle, 1934, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1933-1937.

²⁶ Zentralstatuten der Europa-Union, Schweizerische Bewegung für die Einigung Europas, Bâle, 24.6.1934, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

²⁷ Maison de presse.

²⁸ Zentralstatuten der Europa-Union, Schweizerische Bewegung für die Einigung Europas, Bâle/Berne, 29.3.1934, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

²⁹ Dr. C. Baglietto, Anträge zum Ausbau der Zentralorgane der Europa-Union, Bâle, 4.4.1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

³⁰ Protocole de l'assemblée des délégués de „l'Europa-Union“, St. Gall, 25.4.1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

³¹ STAFFELBACH, Thomas, p. 166.

des femmes au foyer, et bien d'autres.³² De ce point de vue « l'Europa-Union » peut véritablement être qualifiée de mouvement populaire.

Cette diversité de personnes était également maintenue au sein du comité directeur central qui était à la tête de « l'Europa-Union ». Ce dernier exerçait le pouvoir décisionnel et agissait en tant que « cerveau » du mouvement. Malgré la composition variée du comité directeur central, les positions de « l'Europa-Union » et ses visions étaient pour une grande partie formées par deux seules personnes. Il s'agissait de Hans Bauer, président central de l'Europa-Union et du ressortissant allemand, Heinrich Georg Ritzel, qui devint secrétaire central.³³ Ces deux maîtres à penser publièrent en 1940 et 1945 deux œuvres communes et élaborèrent les projets de l'Europe à venir.³⁴ En tant que visionnaires pour les Etats-Unis d'Europe ils devinrent les figures de proue du mouvement suisse.

Heinrich Georg Ritzel était une personne particulière pour le mouvement, du fait qu'il était un politicien allemand immigré en Suisse suite à la prise de pouvoir des nazis en Allemagne. Le service des étrangers en Suisse [Fremdenpolizei] considérait Ritzel comme un « émigrant » et elle le traitait aussi de cette manière.³⁵ C'est-à-dire qu'il lui était interdit de s'engager politiquement en Suisse. C'est la raison pour laquelle le seul poste toléré pour lui était celui de secrétaire central, puisqu'il s'agissait d'une activité principalement administrative.³⁶

On peut certainement expliquer le grand succès de « l'Europa-Union » et son développement rapide dans ses premières années d'existence, grâce à la composition extraordinaire du comité directeur central et des autres personnes clés. Hans Bauer, pour sa part, était rédacteur de la « Nationalzeitung », ce qui permettait à « l'Europa-Union » de disposer à tout moment d'un organe de presse pour informer le peuple suisse sur le mouvement. De plus, avec Theodor Brogle directeur de la « Mustermesse Basel », « l'Europa-Union » pouvait profiter d'un autre moyen pour attirer l'attention publique. Les liens familiaux étaient également d'une grande importance pour « l'Europa-Union ». Theodor Brogle était le frère d'Otto Brogle, qui présidait le comité pour les questions culturelles et était le premier vice-président central.³⁷ Ou encore la sœur de Hans Bauer, Marianne

³² STAFFELBACH, Thomas, p. 179.

³³ FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG, AdsD – Archiv der sozialen Demokratie, Nachlass Heinrich Georg Ritzel, https://www.fes.de/archiv/adsd_neu/inhalt/nachlass/nachlass_r/ritzel-he.htm, consulté le 15.4.2016.

³⁴ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., *Von der eidgenössischen zur europäischen Föderation*, Europa nach dem Krieg, Europa Verlag, Zurich, 1940; BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., *Kampf um Europa, Von der der Schweiz aus gesehen*, Europa Verlag Zurich, 1945.

³⁵ Karl Barth à Eduard von Steiger, Conseiller fédéral (lettre personnelle), Berne, 6.5.1941, dans : AFS, E4001C#1000/783#2135*, Az. 0260, Europa-Union, Basel, H.G. Ritzel, 1944-1946.

³⁶ Le chef de la division de police du département fédéral de justice et police au département fédérale de politique, Berne, 10.11.1941, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*, Az. A.22.18.013, Schweiz. Europa-Bewegung, Basel, Europa-Union, 1937-1945.

³⁷ Ministère public fédéral (division de police), Rapport sur les membres du comité directeur central de « l'Europa-Union », Berne, 19.10.1941, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*, Az. C.16-00019, Europa-Union, 1931-1959.

Lützelmann-Bauer, et Gerhard Ritzel, fils de Heinrich Ritzel, qui étaient impliqués dans le mouvement en tant que secrétaires de séance.³⁸

Lors des conférences organisées par « l'Europa-Union », les orateurs étaient souvent des personnes dirigeantes du mouvement. Hans Bauer et Hermann Aepli étaient, selon une étude de Thomas Brückner, les deux personnes les plus actives en tant que conférenciers.³⁹ De surcroît, grâce aux relations internationales, « l'Europa-Union » disposait d'un vaste réseau de personnes compétentes. Ces personnes venaient assez fréquemment aux conférences de « l'Europa-Union » pour parler des projets d'unification européenne. Parmi ces conférenciers se trouvaient des émigrés allemands comme Thomas Mann⁴⁰ ou des politiciens comme Lord Davies.⁴¹ Malgré tout, l'invitation de ces personnes externes devenait plus difficile avec l'éclatement et la progression de la 2^{ème} Guerre mondiale. Ceci n'était pas forcément dû au manque d'intérêt de ces personnes de parler devant « l'Europa-Union », mais c'étaient plutôt les lois suisses concernant la censure qui rendaient ces conférences plus difficiles.⁴²

2.3. Les activités de « l'Europa-Union » en Suisse

La revue « Der Europäer » publiée par « l'Europa-Union » joua, dès sa première édition, un rôle fondamental. Elle constituait une liaison vitale entre les têtes dirigeantes et centrales de « l'Europa-Union » avec le reste du mouvement. La première édition fut publiée en 1935 et à partir de là, fut envoyée douze fois par an à tous les membres de « l'Europa-Union », ainsi qu'aux autres abonnés. Dans le laps de temps analysé, la revue parut une seule fois en retard, en septembre 1939, à cause du déclenchement des hostilités dans les pays voisins. Lors de ses premières années d'existence, la revue se développa constamment. Au début, elle ne comprenait que quatre pages, avec des articles principalement écrits par les personnes clés comme Bauer, Ritzel, Schiess, Aepli ou Zbinden. Cependant, le contenu s'est très vite élargi à six voire huit pages. A l'origine, la revue servait principalement à informer les membres de ce qui se passait à l'intérieur du mouvement, des divers événements organisés par les sections régionales ou encore des articles sur la vision de « l'Europa-Union ». A partir de 1940, non seulement le prix augmenta à 30 centimes par numéro, mais de nouvelles chroniques furent ajoutées, à l'instar de la rubrique intitulée « Europäische Köpfe » dans laquelle une personnalité, souvent d'un autre pays et d'importance pour le mouvement, était

³⁸ STAFFELBACH, Thomas, p. 180.

³⁹ BRÜCKNER, Thomas, p. 184.

⁴⁰ THOMAS-MANN-ARCHIV, 1933: *Die Emigration*, Zurich, 2016, <http://www.tma.ethz.ch/die-emigration/>, consulté le 6.5.2016.

⁴¹ BRÜCKNER, Thomas, p. 184.

⁴² „Wir [...] teilen ihnen mit, dass Emigranten als Redner im Rahmen von Organisationen, die politische Ziele verfolgen, grundsätzlich nicht zugelassen werden, auch wenn das Thema unpolitisch ist.“ ; Ministère public fédéral (service de police) au service des étrangers (bureau des émigrants), Berne, 12.1.1943, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

présentée chaque mois. Ou encore les chapitres « Echo » dans lesquels les auteurs informaient de l'impact du mouvement européen suisse au niveau international. Avec les premières années de guerre, une rubrique supplémentaire fut ajoutée sous le nom « Was sagt der Europäer ? » dans laquelle « l'Europa-Union » donnait son point de vue et ses commentaires sur les événements internationaux. « Der Europäer » fut aussi utilisé pour publier des extraits de livres parus dans la maison d'édition de « l'Europa-Union » comme ceux de Bauer et Ritzel⁴³ ou pour informer les lecteurs d'autres livres et publications concernant des sujets intéressants. La revue, également utilisée pour gagner de nouveaux membres et pour informer les autorités publiques des activités du mouvement, peut aussi être vue comme l'instrument vital et primordial de « l'Europa-Union » au cours de ses premières années d'existence.

Néanmoins, ceci ne signifie pas qu'elle constituait le seul élément de jonction avec les membres ou les personnes externes. « L'Europa-Union » attirait l'attention du public à l'aide des diverses activités, comme par exemple des conférences organisées par les sections régionales, des tables rondes, des manifestations, etc. Les orateurs des conférences étaient d'une part des membres de « l'Europa-Union », majoritairement actifs dans le comité directeur ou dans un des organes liés, et d'autre part, de nombreuses personnes venant de l'étranger. Ceci permit à « l'Europa-Union » non seulement d'offrir une perspective internationale sur les diverses questions discutées, mais aussi, et c'était un autre très grand avantage, de créer un véritable réseau européen de personnes intéressées par la question européenne. Il s'agissait de politiciens, d'artistes, de scientifiques, etc. Ce réseau international était important pour « l'Europa-Union » au niveau interne pour augmenter la crédibilité du mouvement auprès du gouvernement suisse, et au niveau externe, principalement vers la fin de la guerre, pour propager l'idée de la confédération européenne, non seulement en Suisse, mais dans toute l'Europe. Ces personnes invitées de l'étranger représentaient un grand enrichissement pour les activités de « l'Europa-Union », même si leur présence en tant qu'orateur politique n'était pas sans poser certains problèmes.⁴⁴ Ils étaient des figures de proue permettant d'attirer de nouveaux membres. Une autre activité poursuivie par « l'Europa-Union » était l'organisation des festivités en commémoration annuelle de l'armistice du 11.11.1918, aussi appelé « jour de l'entente entre les peuples ».⁴⁵

L'apparition sur la scène politique suisse la plus connue de « l'Europa-Union » fut probablement celle du lancement de son initiative des armements en 1936/1937. Il s'agissait d'une « initiative populaire pour le contrôle de l'industrie privée des armements » qui prévoyait d'élargir les compétences du gouvernement suisse en ce qui concerne la fabrication des armes en Suisse et notamment de

⁴³ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940 ; BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1945.

⁴⁴ Voir chapitre 4 sur les défis.

⁴⁵ Brochure sur l'Europa-Union, dans : AFS, E7110#1967/32#18607*, Az. 870 P, Europa-Union, Basel, 1948.

restreindre la production dans ce secteur industriel. Avec cette initiative, « l'Europa-Union » exigeait que l'industrie de l'armement suisse devienne plus transparente et que le Conseil fédéral puisse exercer de vrais pouvoirs. Elle dénonçait le fait qu'on justifie l'exportation d'armes suisses au nom de la liberté commerciale, constituant ainsi une menace pour la neutralité suisse et pour la paix en général.⁴⁶ « L'Europa-Union » y critiquait profondément l'implication indirecte, voire le soutien de la Suisse, dans des conflits internationaux et le fait qu'elle profitait des violences qui avaient lieu dans les autres Etats.⁴⁷ Le mouvement se voyait avec cette initiative comme représentant et protégeant les intérêts du peuple suisse contre la rapacité de certains industriels.⁴⁸ C'était aussi dans ce cadre-là que « l'Europa-Union » commença à chercher activement la collaboration avec d'autres organisations et mouvements populaires en Suisse, afin d'élargir le cercle et l'appui pour cette initiative.⁴⁹ En février 1936, elle créa un comité d'initiative, composé d'hommes de milieux divers et appartenant à des partis politiques différents. Ce comité rédigea un appel au peuple suisse afin d'initier la discussion sur l'industrie de l'armement. Si le lancement de l'initiative donna au début l'impression de remporter un grand succès du point de vue de « l'Europa-Union », celle-ci se vit très vite confrontée à des problèmes, et peu avant les votes, elle décida même de soutenir activement le contre-projet du Conseil fédéral.⁵⁰

Dès le début des activités, la propagande constituait un moyen primordial de survie et d'élargissement en tant que mouvement pour « l'Europa-Union ». C'est la raison pour laquelle une commission de propagande fut créée très tôt au sein de l'organisation. Cette commission était dans les années qui suivent responsable de l'ensemble des idées apportées en vue d'augmenter la notoriété de « l'Europa-Union ». Des cycles de conférences, des manifestations et des émissions de radio avec des membres de « l'Europa-Union » ont été organisées dans les années 1930. Un autre exemple pour le travail de la commission de propagande est celui des soirées de projection de films organisées par « l'Europa-Union ».⁵¹ La commission jouait aussi un rôle central dans le cadre de l'initiative populaire lancé par « l'Europa-Union ». Elle réglait les fonds de publicité et publiait des brochures contenant un appel au peuple suisse à se joindre à ce « combat ».⁵² Une autre tâche de la commission de propagande de « l'Europa-Union » était de s'assurer que la presse nationale

⁴⁶ « Dunkelmänner und Drahtzieher », brochure de « l'Europa-Union » pour l'initiative populaire pour le contrôle de l'industrie privée des armements, 1936/1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#68*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1937-1938.

⁴⁷ HERZOG Wilhelm, BAUER, Hans, *Bombengeschäfte mit dem Tod, Dokumente und Tatsachen*, Hans Feuz-Verlag, Bern, 1936, p. 35.

⁴⁸ Ibid., p. 38.

⁴⁹ Europa-Union à Dr. Häberli (Jungliberale Partei), 8.2.1936, dans : AFS, J2.110#1982/148#67*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1936-1937.

⁵⁰ EUROPA-UNION, Notice pour la presse comme support pour les articles, les raisons pour l'acceptation du contre-projet par rapport au contrôle de l'industrie privée des armements, [s.d., 1937?], dans : AFS, J2.110#1982/148#68* ; voir chap. 4.

⁵¹ Europa-Union (Schweizerische Propaganda-Kommission) à Kurt Schibli-Hermann (Cinéma Capitol, Olten), Buchs, 29.10.1935, Buchs (Aarau), dans : AFS, J2.110#1982/148#235*, Az. 9.7, Propagandakommission der E.U., 1935-1936.

⁵² Schweizerisch Propaganda-Kommission, *Mehr Kampf*, octobre 1935 (1937 plus probable, date écrite à la main), dans : AFS, J2.110#1982/148#72*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1948.

rapporterait à intervalles réguliers des articles relatant les activités de « l'Europa-Union ». Une autre idée, discutée au sein de la commission de propagande, était de faire de la publicité à l'aide de disques microsillons [Schallplatten-Werbung], mais elle ne s'est pas réalisée.⁵³ Ceci montre la volonté de « l'Europa-Union » de s'adapter à son temps et d'entreprendre tout ce qui était nécessaire pour propager l'idée de l'unification européenne au sein du peuple suisse. Finalement, le dernier point dont la commission de propagande était en charge, était le recrutement des nouveaux membres.⁵⁴ Dans ce but, « l'Europa-Union » utilisait la revue « Der Europäer » qu'elle envoyait parfois gratuitement à des personnes susceptibles de se laisser influencer par le mouvement.

Un autre projet lancé par « l'Europa-Union » était de créer un bureau d'échanges. Ce projet débiterait avec l'organisation des échanges d'étudiants ou d'enfants pour des vacances et pourrait être élargi par la suite à des échanges de biens par exemple, afin de lutter pour la baisse des barrières douanières.⁵⁵

Une dernière activité organisée par « l'Europa-Union » était les voyages de groupes, comme par exemple en Tchécoslovaquie.⁵⁶ Ces voyages servaient tout d'abord à encourager l'échange entre les membres de « l'Europa-Union » et entre les différentes sections régionales. Mais ils avaient certainement aussi comme but de construire des liens étroits avec les autres pays européens et d'attirer l'attention sur l'existence de « l'Europa-Union » au niveau international.⁵⁷ Enfin, le mouvement essayait assez fréquemment de regrouper ses membres dans des événements annuels, par exemple l'assemblée des délégués avec des excursions communes.⁵⁸ Ces actions communes renforçaient non seulement le sentiment d'union parmi les membres, mais elles attiraient également l'attention de la presse nationale, ce qui produisait une publicité gratuite pour le mouvement.

En ce qui concerne les relations avec d'autres organisations et associations suisses, « l'Europa-Union » profitait du grand nombre d'associations suisses qui étaient en faveur de la paix et qui prônaient le caractère humanitaire et neutre de la Suisse. De la collaboration entre « l'Europa-Union » et ces associations naquit non seulement des manifestations communes, mais ces dernières publièrent également des brochures avec des appels au peuple suisse. L'une de ces brochures évoquait par exemple les trois devoirs des Suisses. Le premier devoir est un devoir personnel, à

⁵³ H. G. Ritzel, Publicité du disque microsillon pour l'idée d'une unification européenne [Schallplatten-Werbung für den Gedanken einer europäischen Einigung], 10.4.1948, Bâle, dans : AFS, J2.110#1982/148#264*, Az. 9.7, Propagandaaktionen, 1948-1951.

⁵⁴ Protocole de la séance du comité de propagande, 9.3.1941, Bâle, dans : AFS, J2.110#1982/148#69*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1941.

⁵⁵ Dr. W/Mt. à Heinrich Schiess, 12.7.1937, Zurich, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

⁵⁶ Protocole de la séance du comité directeur central, Olten, 8.5.1937, (secrétaire de séance : R. Staiger), dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

⁵⁷ Protocole de la séance du comité directeur central, Olten, 21.3.1937 (secrétaire de séance : R. Staiger), dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

⁵⁸ Voir Rütlikundgebung (chapitre 4 sur les défis).

savoir vivre selon les valeurs chrétiennes et d'être un homme bon. Le deuxième devoir est un devoir suisse, c'est-à-dire défendre les valeurs suisses du point de vue économique, politique, militaire, social et culturel et vivre selon le principe helvétique « un pour tous, tous pour un ». Et finalement, le troisième devoir est un devoir européen, selon lequel chaque suisse devrait agir comme modèle pour la coopération et la solidarité européenne à venir, qu'il offre ainsi de l'aide aux pays touchés par la guerre.⁵⁹

2.4. Les relations internationales de « l'Europa-Union »

Au niveau international, « l'Europa-Union » commença vers la fin des années 1930 à entretenir des liens très importants avec d'autres pays, mouvements et personnalités. Cela représenta un investissement intelligent qui porta ses fruits pour le mouvement suisse, surtout vers la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale et pendant les années immédiates d'après-guerre, quand il s'agit de mettre les projets de « l'Europa-Union » en application. Ces relations étaient donc le résultat des efforts constants de « l'Europa-Union » pour créer un véritable réseau international. A la création du mouvement, cette opportunité ne faisait pourtant pas partie des priorités. En effet, « l'Europa-Union » s'était créée en se distançant du mouvement international de Coudenhove-Kalergi, l'Union paneuropéenne, et elle ne manquait pas de préciser qu'elle n'avait plus rien à voir avec cette dernière.⁶⁰ Un autre indice de la tendance solitaire du mouvement au cours de ses premières années d'existence, est le fait que « l'Europa-Union » reconnaissait elle-même qu'une unification européenne n'était possible que si tous les peuples étaient convaincus. Et que cela demandait que les efforts de persuasions devaient tout d'abord avoir lieu au niveau national de chaque pays. Aussi, le public ciblé par « l'Europa-Union » dans les années 1930 était tout d'abord les citoyens suisses, particulièrement les politiciens suisses.

Avec l'adhésion en 1937 de « l'Europa-Union » en tant que membre collectif à la « New Commonwealth Society », mouvement britannique sous la direction de Winston Churchill et Lord Davies, elle commença à faire ses propres expériences au niveau international.⁶¹ L'idée de base de la « New Commonwealth Society » était qu'une paix durable ne peut être fondée que sur les principes de la justice. La revendication de la mise en place d'un pouvoir international exécutif assez fort pour faire respecter les droits internationaux, correspondait en conséquence au projet de « l'Europa-

⁵⁹ EUROPA-UNION, OXFORD-GRUPPE, GOTTHARD-BUND, « Drei grosse Pflichten der Schweizer », 1941, dans : AFS, J2.110#1992/66#3*, Az. 1, Korrespondenzen der Paneuropa und der Europa Union. Darin u.a. Vorstandssitzungen, Protokolle, Mitgliederversammlung, Presseauschnitte, Broschüren; Bd. 1-4, 1934-1942.

⁶⁰ EUROPA-UNION, « Europa-Union und Paneuropa », dans : *Der Bund*, No. 492, 22.10.1934, dans : AFS, E4320B#1990/266#87* ; Europa-Union à G. Motta (Président de la Confédération), Bâle, 23.7.1937, dans : AFS, E2001D#1000/1554#457*, Az. E.84.02, Europa-Union, 1937.

⁶¹ Le nom officiel de „l'Europa-Union“ était à partir de cette adhésion: Europa-Union, Bewegung für die Einigung Europas, Schweizerischer Zweig der New Commonwealth Society.

Union ». ⁶² En tant que branche suisse de la « New Commonwealth Society », « l'Europa-Union » profitait de la richesse des échanges et des discours par rapport aux plans élaborés pour l'Europe à venir. De surcroît, elle pouvait également disposer d'un vaste réseau de personnalités connues et intéressantes en vue de les inviter à des conférences. ⁶³

Les relations entre « l'Europa-Union » et la Société des Nations étaient en revanche plutôt ambivalentes. Au fond, ces deux organisations poursuivaient les mêmes buts, néanmoins la coopération et la collaboration entre les deux organisations autour des années 1930 restait très faible. Ceci pourrait être dû au fait que « l'Europa-Union » ne manquait pas de critiquer la SDN et de mentionner son échec pour justifier son propre projet. ⁶⁴ Il est aussi probable que chacune de ces institutions voyait l'autre comme un concurrent de son travail. Par exemple le Conseil fédéral argumentait ses absences aux événements organisés par « l'Europa-Union » avec l'excuse qu'il ne pouvait soutenir qu'une des deux organisations. En conséquence, le choix se portait majoritairement sur la Société des Nations, vu que la SDN était plus proche du gouvernement suisse. ⁶⁵

Malgré les efforts faits par « l'Europa-Union », surtout à partir des années 1940, pour s'implanter au niveau international, il fallut attendre la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale avant que ce ne soit réellement le cas. Au début des années 1930, quand « l'Europa-Union » fut créée, elle soulignait toujours son intention d'empêcher le déclenchement de la guerre. ⁶⁶ Lorsque l'Europe se rapprocha dangereusement des années de guerre, le champ d'action de « l'Europa-Union » devint plus restreint. La diffusion de la revue « Der Europäer » fut interdite en Allemagne, la communication avec les partisans de l'idée européenne dans les autres pays devint plus difficile et au niveau national le renforcement des lois sur la censure posa problème. ⁶⁷ Dans ces circonstances, « l'Europa-Union » recommença à se concentrer sur ses activités en Suisse.

Avec la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale, les possibilités d'action de « l'Europa-Union » redevinrent plus variées. Dans les années immédiates d'après-guerre, son focus principal au niveau international concernait surtout l'aide urgente dans les pays les plus touchés par la guerre, à savoir l'Allemagne, la France, la Pologne, la Hongrie, etc. ⁶⁸ Dans ce cadre, « l'Europa-Union » élaborait un programme de

⁶² EUROPA-UNION, *Der Weg zum Frieden – Eine kurze Darlegung der Ziele des New Commonwealth*, (brochure), Bâle, 1937, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

⁶³ Europa-Union à la direction cantonale de police, Berne, 26.10.1937, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

⁶⁴ EUROPA-UNION, *Der Weg zum Frieden – Eine kurze Darlegung der Ziele der New Commonwealth*, (brochure), Bâle, [s.d., 1937?], dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

⁶⁵ « Le président de la Confédération, G. Motta, à « l'Europa-Union, Schweizerische Bewegung für die Einigung Europas » », Berne, 12.5.1937, dans : *Documents Diplomatiques Suisses*, vol. 12, no. 75, sur : dodis.ch/46355, consulté le 15.3.2016.

⁶⁶ « Aufruf der Europa-Union an die Völker Europas – Bannt die Kriegsgefahr, verständigt euch! », dans : *Der Europäer*, mai 1939.

⁶⁷ Voir chapitre 4 sur les défis.

⁶⁸ H.G. Ritzel aux membres du « Geschäftsausschuss der Europa-Union », *Travail pratique de « l'Europa-Union »*, Bâle, 8.4.1946, dans : AFS, J2.110#1982/148#71*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1944-1947.

quatre points à mettre en œuvre immédiatement : surmonter la misère en Europe, protéger la vie intellectuelle européenne, encourager et reconstruire le transport européen des marchandises.⁶⁹ En juin 1946, le « Geschäftsausschuss » de « l'Europa-Union » créa un nouvel organe appelé « Aide économique et sociale Europa-Union » qui devint en 1947 une association autonome.⁷⁰ Elle s'engageait par exemple dans des projets comme le service d'expédition des colis [Liebesgaben-Pakete⁷¹] en Allemagne et dans d'autres pays européens.⁷² Puis, elle mit aussi en place une organisation caritative pour des étudiants allemands et alsaciens, afin de leur permettre d'effectuer des études en Suisse.⁷³

En ce qui concerne les relations avec les autres organisations internationales, « l'Europa-Union » maintint les liens avec la « New Commonwealth Society » après la 2^{ème} Guerre Mondiale. Néanmoins, celle-ci perdit de l'importance avec la montée des autres tentatives internationalistes comme les conférences qui ont finalement mené à la mise en place de l'ONU. « L'Europa-Union » quant à elle, avait vainement essayé d'entrer dans ces discussions et d'y représenter les intérêts suisses.⁷⁴ Malgré tout, « l'Europa-Union » qui voyait l'unification européenne comme étape préliminaire sur le chemin de construction d'une véritable union mondiale, était tout à coup écartée d'un mouvement qui poursuivait en fait ses propres buts.⁷⁵ Une tendance similaire peut être observée quant aux progrès d'unification au niveau européen. Certes, elle prit un rôle actif dans la création de l'UEF en organisant par exemple la conférence de Hertenstein en septembre 1946.⁷⁶ Avec cette conférence, « l'Europa-Union » essaya de mettre en contact des personnes influentes venant des différents pays européens. En reprenant son ancien programme européen de 1940⁷⁷ et en lui donnant le nouveau nom « programme d'action européen », elle voulait propager ses idées pour l'Europe à venir.⁷⁸ Par la suite, elle fut également présente lors du congrès de la Haye. Mais avec l'UEF orientée plutôt vers Genève que vers Bâle ou Berne, « l'Europa-Union » perdit son rôle de précurseur sur les questions européennes en Suisse. Et une fois de plus, il manquait l'appui du gouvernement suisse qui aurait pu donner à « l'Europa-Union » les compétences pour prendre sa place au niveau européen et lui

⁶⁹ H.G. Ritzel aux membres du « Geschäftsausschuss der Europa-Union », *Travail pratique de « l'Europa-Union »*, Bâle, 8.4.1946, dans : AFS, J2.110#1982/148#71*, p. 2.

⁷⁰ Neutra Fiduciaire S.A. au comité directeur de l'aide économique et sociale européenne, Zurich, 22.10.1947, dans : AFS, J2.141#1000/1228#337*, Az. C/22, Europa-Union Basel (Korrespondenz Hr. Ritzel), 1919-1951.

⁷¹ EUROPA-UNION, *Liebesgaben aus der Schweiz*, brochure, [s.d., probablement 1946], dans : AFS, J2.141#1000/1228#337*.

⁷² Délégué du Conseil Fédéral aux œuvres d'entraide internationale (sig. Haller) au Consulat général de Suisse à Montréal, Berne, 14.1.1947, dans : AFS, E2001E#1968/75#88*, Az. B.55.42.57, Europa-Union, Basel, 1946-1947.

⁷³ Europa-Union (secrétariat central) au délégué du Conseil Fédéral aux œuvres d'entraide internationale, Bâle, 28.11.1946, dans : AFS, E2001E#1968/75#88*.

⁷⁴ Hans Bauer à Dr. M. Petitpierre (Conseil fédéral), Bâle, 15.10.1945, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

⁷⁵ Otto Brogle (Europa-Union) au département fédéral politique (à l'attention du Conseil fédéral Petitpierre), Menziken, 1.11.1945, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

⁷⁶ LOTH, Wilfried, *Der Weg nach Europa*, Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen, 1990, p.32.

⁷⁷ Voir chapitre 3, évolution intellectuelle.

⁷⁸ JOST, Hans Ulrich, p. 61.

permettre d'effectuer véritablement quelque chose.⁷⁹ Cependant, toute une série d'idées, de projets et de propositions de solution peut être retrouvée dans l'évolution de la construction européenne et mondiale dans les années qui suivirent.

3. L'Europe imaginée par « l'Europa-Union Suisse »

La devise de « l'Europa-Union » se trouvait déjà dans son titre. En effet, en tant que « Europa-Union, mouvement suisse pour l'union de l'Europe », elle se définissait un but qui semblait certes ambitieux mais pas irréalisable. « L'Europa-Union » se voyait tout d'abord comme mouvement populaire, c'est-à-dire un mouvement basé sur des idées soutenues et répandu par le peuple. La démarche choisie par « l'Europa-Union » était alors de « transmettre nos idées aux autres, afin que les autres propagent nos idées comme étant leurs idées ».⁸⁰ Dans les années 1930, quand la majorité des pays européens avaient d'autres soucis que de s'occuper des plans spécifiques pour une Europe unie, la Suisse était à l'écart des préparations de guerre. « L'Europa-Union » profita de cette situation et commença à élaborer ses propres projets pour l'Europe à venir, sans être dérangée par une organisation concurrente poursuivant le même but. C'était un projet selon les idées de « l'Europa-Union », un projet « à la Suisse ».

Les plans élaborés par « l'Europa-Union » furent par la suite publiés et dispersés dans la revue « Der Europäer », ainsi que dans les deux ouvrages communs de Hans Bauer et Heinrich G. Ritzel intitulés « Von der eidgenössischen zur europäischen Föderation » (1940) et « Kampf um Europa, von der Schweiz aus gesehen » (1945). Le projet européen que présentait « l'Europa-Union » dans les années 1930 à 1940 a été résumé dans un programme publié en 1940 intitulé « Les 18 points pour l'Europe nouvelle ».⁸¹

Dans ce chapitre sur l'évolution intellectuelle de « l'Europa-Union », toutes ces sources seront analysées et comparées pour voir de quelle manière ces idées et projets en rapport à une fédération européenne ont changé au fil du temps. Dans le but de créer les Etats-Unis d'Europe, le mouvement suisse a traité une palette de sujets très vaste. Elle a abordé et discuté les questions sécuritaires, économiques, politiques, culturelles, coloniales voire linguistiques pour véritablement créer une Europe selon les idées de « l'Europa-Union ».

⁷⁹ Voir chapitre 4 sur les défis.

⁸⁰ Protocole de la réunion du comité de propagande, Bâle, 9.3.1941, dans : AFS, J2.110#1982/148#69*.

⁸¹ Voir annexe.

3.1. La Suisse un modèle à suivre

Le rôle de la Suisse, en lien avec « l'Europa-Union », n'était pas uniquement celui d'État hôte, et ceci grâce au mouvement et à ses conférences diverses. Lors de l'élaboration des plans pour l'Europe à venir, « l'Europa-Union » se référait et s'inspirait toujours du même exemple, à savoir celui de la Confédération helvétique. Le point spécifique de la Suisse, selon le mouvement, était qu'il s'agissait d'une nation qui n'était basée ni sur un peuple avec une langue, une race ou une religion commune, ni sur un territoire déterminé. « L'Europa-Union » soulignait à plusieurs reprises que la seule chose qui liait le peuple suisse était la volonté. La volonté forte de vivre ensemble, de fonder une communauté, de s'assister mutuellement dans les temps difficiles et de profiter ensemble de cette unification.⁸² Selon le mouvement européeniste, la Suisse représentait le symbole parfait du triomphe de l'esprit et de la liberté sur le mal.⁸³ En d'autres termes, « l'Europa-Union » prenait l'exemple de la Suisse pour souligner le but final de l'unification européenne. Ou selon la déclaration de Hans Bauer : « Il n'y a aucun argument politique réaliste pour une fédération européenne qui serait plus fort que celui de la Suisse ».⁸⁴ Dans la présentation de son projet européen économique et politique notamment, « l'Europa-Union » reprit à plusieurs reprises cet exemple de la Suisse. Cependant, la Confédération helvétique servait non seulement de modèle pour la future confédération européenne, mais aussi de moyen pour propager ce régime. Selon l'argumentation de Carl Hilty de 1886, la Suisse ne devait pas se reposer de manière égoïste sur son accomplissement, mais elle devait être un Etat modèle pour toutes les autres nations du monde. Ceci devait être la fonction de la Suisse.⁸⁵ Avec l'éclatement de la 2^{ème} Guerre mondiale et les discussions sur l'étendue de la neutralité suisse, les débats sur les devoirs de la Suisse revinrent au centre des échanges de « l'Europa-Union ». Le mouvement se prononça sur ce sujet dans divers articles de « Der Europäer ». Denis de Rougement par exemple écrivit que la vocation de la Suisse consistait à présenter et à propager au niveau européen le principe du fédéralisme. Selon son point de vue, la Confédération avait également un rôle à jouer dans la guerre actuelle sur les idéologies. Dans cette lutte intellectuelle, la Suisse pouvait devenir active et lutter pour ce principe, mais toujours dans le cadre de sa politique de neutralité.⁸⁶ Dans un autre article, « l'Europa-Union » cita l'argument selon lequel l'épanouissement de la Suisse était la plus grande contribution à la paix.⁸⁷ Hans Bauer présenta dans son livre « Pourquoi la guerre ? » exactement les mêmes arguments. Il déclara que la raison d'être de la Suisse se trouvait notamment dans la protection et la propagation de ses idéaux, à savoir le

⁸² « Was heisst Schweizer sein? », dans : *Der Europäer*, novembre 1941.

⁸³ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 28.

⁸⁴ Ibid., p. 8.

⁸⁵ Ibid., p. 29.

⁸⁶ DE ROUGEMENT, Denis, « Sendung der Schweiz », dans : *Der Europäer*, janvier 1941.

⁸⁷ BOOG, Roman, « Die Schweiz und der Friede », dans : *Der Europäer*, janvier 1941.

caractère humanitaire, la neutralité, la solidarité et le principe fédératif.⁸⁸ La solidarité et le principe fédératif furent par la suite primordiaux pour la construction de l'Europe imaginée par « l'Europa-Union ».

3.2. La défense et la sécurité en Europe

La première étape à suivre dans le processus de l'union de l'Europe était, selon le point de vue de « l'Europa-Union », de régler les questions liées à la sécurité en Europe. Dans ce but, elle s'inspira des idées déjà apportées par « l'Union Jeune Europe » au début des années 1930. Selon elle, une armée fédérale européenne serait la seule capable d'assurer la paix en Europe⁸⁹, vu que le maintien des armées nationales représentait une menace constante à l'unité européenne.⁹⁰ Cependant, le fonctionnement et l'organisation d'une telle armée ne fut pas abordé plus en détail par la « Jeune Europe ».

Hans Bauer publia en 1933 – encore sous les auspices de l'Union paneuropéenne – un livre s'intitulant « Vaterland und Völkergemeinschaft ».⁹¹ Il y présenta ses craintes face aux menaces envers la sécurité nationale, et évoqua le fait qu'une armée étatique n'était pas suffisante pour protéger ou assurer la sécurité d'un pays. En utilisant, entre autres, l'argument des coûts exorbitants de la course aux armements qui avait eu lieu au début des années 1930, il prôna la mise en place d'une police d'ordre supranationale qui défendrait le droit international public.⁹²

Dans son « Appel à tous les Européens » en juillet 1934, « l'Europa-Union » traita le sujet sécuritaire du point de vue suisse en particulier. Il s'agissait de démontrer l'intérêt de la Suisse dans la coopération européenne, notamment pour assurer la sécurité du pays. « L'Europa-Union » y représenta la confédération européenne comme étant une « arme indispensable pour la défense nationale suisse ».⁹³ Selon la perspective suisse, les questions de sécurité étaient au cœur des débats politiques en tant qu'intérêt national en raison de sa neutralité, ainsi que de la situation générale en Europe dans les années 1930.

Néanmoins, « l'Europa-Union » évoqua le sujet de la défense et de la sécurité également selon l'intérêt européen. Avec l'adhésion de « l'Europa-Union » à la « New Commonwealth Society » en 1937, une grande partie des idées de cette dernière concernant la sécurité européenne fut reprise.

⁸⁸ BAUER, Hans, *Warum Krieg ?*, Europa Verlag, Zurich, 1938, p. 78.

⁸⁹ Brochure de la « Jeune Europe » comprenant leurs buts, avril 1933, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

⁹⁰ AEPPLI Hermann, p. 15.

⁹¹ BAUER, Hans, *Vaterland und Völkergemeinschaft: ein Manifest zur nationalen Erneuerung im Rahmen der organisierten Völkergemeinschaft, kundgegeben am Europa-Tag, 17.5.1933*, Jung Europa Verlag, Bâle, 1933.

⁹² Ibid., p. 21.

⁹³ « Ein Appell an alle Europäer », dans : *Nationalzeitung*, 22.7.1934, No. 331, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

Selon le mouvement britannique, la restauration de l'ordre en Europe n'était possible que si on mettait en place un droit international public efficace. Afin que ce droit international public puisse vraiment fonctionner, il fallait le renforcer par une puissance policière internationale.⁹⁴ Ce principe de fonder la sécurité internationale sur un système avec ces deux instances, à savoir un système de droit et une entité de police, fut par la suite développé d'une manière plus approfondie par « l'Europa-Union ». Pour elle, il était clair que la situation internationale des années 1930 était liée à la faiblesse de la Société des Nations qui ne laissait pas d'autre alternative que la mise en place d'un tribunal arbitral d'équité [Billigkeitsschiedsgericht].⁹⁵ « L'Europa-Union » fondait cette idée sur le principe que « loi n'est pas loi s'il n'y a pas de sanction derrière. Des dispositions sans épée sont de simples mots »⁹⁶. Elle revendiquait donc la création d'une police internationale, avec suffisamment de compétences pour faire fonctionner le droit international. En même temps, « l'Europa-Union » était bien consciente que ses plans étaient plutôt ambitieux. Elle reconnaissait également que les difficultés lors de la mise en place d'un tel système étaient plutôt d'ordre politique que technique.⁹⁷ Cela montre bien le fait que « l'Europa-Union » se voyait plus souvent confrontée à des défis sur la manière d'influencer les esprits et non forcément des défis de faisabilité générale.

Dans l'ouvrage collectif de Bauer et Ritzel de 1940, les propositions sécuritaires furent encore davantage développées. Bauer expliqua qu'une paix éternelle ne pouvait être construite que sur le principe de la justice.⁹⁸ Pour assurer la sécurité nationale de chaque pays, il souligna à nouveau l'importance de la nécessité de posséder deux instances : un tribunal arbitral d'équité et un pouvoir policier international.⁹⁹ Bauer proposa d'équiper cette police internationale avec les armes les plus modernes. En parlant d'une « Wehrmacht » européenne, il prônait l'idée de mettre ensemble les forces armées militaires et aériennes de toutes les nations européennes. Cette centralisation de la défense permettait non seulement le désarmement des Etats européens, y compris l'économie des coûts, mais également l'unification de la puissance morale et physique qui représentait, selon Bauer, la base d'une paix éternelle.¹⁰⁰

Du côté organisationnelle, cette armée européenne serait construite de contingents nationaux. Cela signifie que les Etats pourraient réduire de plus en plus leurs efforts pour la défense interne tandis que la « puissance aérienne européenne serait tenue prête en tant que réserve stratégique en cas

⁹⁴ Polizeirapport (P.S. Benz/Irminger) an das Polizeikommando Zürich betreffend öffentlicher Kundgebung der E.-U. am 16.11.1937, Zurich, 17.11.1937, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

⁹⁵ *Der Weg zum Frieden – Eine kurze Darlegung der Ziele des New Commonwealth*, (brochure de « l'Europa-Union », Bâle, [s.d., 1937?]), dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

⁹⁶ «Gesetz ist nicht Gesetz, wenn nicht eine Sanktion dahinter steht. Satzungen ohne Schwert sind blosser Worte.», Ibid., p. 3.

⁹⁷ Ibid., p. 4.

⁹⁸ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 34.

⁹⁹ Ibid., p. 35.

¹⁰⁰ Ibid., p. 39/40.

d'attaque ».¹⁰¹ Sur ce point, « l'Europa-Union » poursuivait ainsi le même but que la Société des Nations, à savoir l'interdiction de toute attaque, mais aussi la possibilité et le droit à la défense.

Dans la deuxième partie du livre, Ritzel avoua que « la réalisation de ces revendications sera une des tâches les plus difficiles de la future fédération européenne ».¹⁰² Néanmoins, il considérait la guerre actuelle comme une possibilité d'arriver à ce but. Pour lui, sans la guerre actuelle, le fait d'avoir une armée nationale serait resté trop lié à des conceptions de prestige et à la souveraineté d'un pays. Mais la fin de la guerre pouvait apporter selon lui les conditions préalables et nécessaires pour effectuer un tel changement de conception.¹⁰³

La position officielle de « l'Europa-Union » par rapport aux questions de la défense et de la sécurité de la fédération européenne se trouve dans les points 8, 9, 10, 16 et 18 de ses 18 principes pour l'Europe future.¹⁰⁴

Dans le livre de 1945, Bauer et Ritzel traitèrent de la question des moyens de pression [Machtmittel] d'une fédération européenne de manière plus approfondie et concrète. Les deux auteurs élaborèrent par exemple une division exacte de la structure prévue pour la police internationale. La fédération européenne aurait ainsi besoin d'une police des armes, d'un service d'informations, d'une police administrative, d'une police maritime et d'une police pour les ports et fleuves internationaux.¹⁰⁵ Bauer et Ritzel présentèrent dans ce livre des réponses aux questions de la nationalité des membres de la police internationale, son armement et son équipement, les relations entre la police internationale et les Etats-membres, le champ d'action de la police, le financement ainsi que la « Sonderstellung » de la Suisse vis-à-vis de la police internationale.¹⁰⁶

Vers la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale et avec la montée de nouvelles initiatives pour restaurer l'ordre international, comme la conférence de San Francisco et la mise en place de l'ONU, « l'Europa-Union » commença elle aussi à se tourner vers l'extérieur pour propager ses idées et pour rester actif dans cette nouvelle situation. Dans ce cadre, elle envoya par exemple des télégrammes de sympathie à Truman ou Attlee pour exprimer son soutien dans leurs efforts de créer une police internationale. De plus, elle essaya de convaincre le conseil fédéral suisse qu'une telle police internationale serait d'un grand intérêt, non seulement pour la Suisse en tant que pays neutre, mais pour la communauté internationale en général en vue de garantir la stabilité et la paix.¹⁰⁷

¹⁰¹ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 39/40.

¹⁰² Ibid., p. 145.

¹⁰³ Idem.

¹⁰⁴ « Unsere Leitsätze für das neue Europa », dans : *Der Europäer*, janvier 1940 ; voir annexe.

¹⁰⁵ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1945, p. 147.

¹⁰⁶ Ibid., p. 145-160.

¹⁰⁷ Hans Bauer (E.-U.) au Conseiller fédéral Petitpierre, Bâle, 26.5.1945, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

C'est tout particulièrement en temps de guerre que les questions de défense et de sécurité nationale deviennent des questions primordiales. A côté des jeux de force, ils représentent un sujet vital et d'importance capitale pour les citoyens. Poser dans ces circonstances des exigences par rapport au désarmement et au renoncement des armées nationales peut sembler très courageux, voire utopique. Cependant « l'Europa-Union » savait bien qu'« il peut être tout aussi dangereux de se laisser surprendre par la paix, qu'il était dangereux de se laisser surprendre par la guerre ».¹⁰⁸ C'est la raison pour laquelle « l'Europa-Union » envisageait déjà l'avenir et le temps d'après-guerre afin d'être préparée et d'avoir des solutions prêtes pour toutes les éventualités.

3.3. Une union économique, douanière et monétaire

Avec la même argumentation, « l'Europa-Union » voulait être prête pour la paix du point de vue économique. C'est la raison pour laquelle les plans économiques, douaniers et monétaires faisaient partie des sujets que « l'Europa-Union » avait élaboré le plus tôt possible et de manière détaillée. L'Union Jeune Europe ainsi que d'autres mouvements européens comme l'Association pour une union douanière européenne revendiquaient déjà que les frontières douanières en Europe soient abolies ou qu'une union monétaire soit mise en place.¹⁰⁹ « l'Europa-Union » poursuivait ces visions et espérait que le but soit la création d'un bloc économique européen.¹¹⁰

Tout au début des années 1930, « l'Europa-Union » était consciente du danger que représentait la montée du protectionnisme, but poursuivi par la grande majorité des pays européens suite à la grande crise économique. Hermann Aeppli, au nom de la « Jung Europa Basel », expliqua qu'un seul pays ne peut certes rien changer à la situation de la pensée d'autarcie nationale et à la perspective économique si sombre, mais que si tous les Etats européens collaboraient ensemble, l'économie de chaque pays européen pourrait à nouveau se développer. C'est uniquement l'union de l'Europe qui permettrait la reconstruction de l'économie et la prospérité européenne sur une base durable et raisonnable.¹¹¹

Hans Bauer, pour sa part, argumentait plutôt dans le sens de l'interdépendance accrue entre les Etats. Pour lui, « la croissance du perfectionnement technique, l'organisation de la circulation et la répartition du travail » avaient fait du monde « un atelier indivisible et unique ».¹¹² En conséquence,

¹⁰⁸ « Es kann ebenso gefährlich sein, vom Frieden überrascht zu werden, wie es gefährlich war, sich vom Krieg überraschen zu lassen », dans : *Der Europäer*, février 1941.

¹⁰⁹ SCHULZ, Matthias, 2010, [Verband Europäische Zollunion] ; « Jung-Europa », dans : *Arbeiter-Zeitung*, Nr. 290, 11.12.1933, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

¹¹⁰ « Ein Appell an alle Europäer, Europa-Union » dans : *Nationalzeitung*, Nr. 331, 22.7.1934, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

¹¹¹ AEPPLI, Hermann, p. 8.

¹¹² BAUER, Hans, 1933, p. 10.

cette « communauté économique mondiale » remettait de plus en plus en question le système étatique ancien. De surcroît, Hans Bauer voyait même un danger permanent dans ces « différences éminentes entre les Etats qui font valoir leur droit d'indépendance étatique et la communauté économique mondiale ». ¹¹³

Avec le rapprochement de la 2^{ème} Guerre mondiale, les soucis de « l'Europa-Union » se tournèrent davantage vers la Suisse. Elle s'appuyait sur le fait que « l'espace vital du peuple suisse [est] le monde entier, et cela devrait le rester si le pays [la Suisse] ne voulait pas tomber en pauvreté extrême ». ¹¹⁴ Du point de vue de la Suisse, et dans l'intérêt de son existence, le mouvement européen suisse revendiquait la liberté économique la plus grande possible. « L'Europa-Union » estimait même que c'était l'une de ses « tâches les plus nobles, à savoir de faire tout ce qui est utile à la liberté économique et lié à cela l'encouragement à la prospérité de la Suisse elle-même ». ¹¹⁵ Un autre argument apporté par « l'Europa-Union » était le fait que l'Europe ne pouvait sauver sa place en tant que puissance économique mondiale, que si elle s'unissait et donc réduisait les frontières intereuropéennes. ¹¹⁶

Contrairement au déroulement de la construction de l'Union européenne tel qu'elle eut lieu à partir de 1950, « l'Europa-Union » ne partait pas de la coopération économique entre les Etats européens ¹¹⁷ pour construire les conditions d'une paix durable et pour l'assurer. « L'Europa-Union » argumentait plutôt en déclarant qu'il fallait tout d'abord assurer la sécurité collective avec une police internationale. Cela permettrait par la suite aux Etats de désarmer, au niveau national, ce qui constituerait une condition préalable pour mettre en place la prospérité économique. ¹¹⁸ « L'Europa-Union » reprenait dans ce cadre l'idée rapportée par Aristide Briand, qui disait qu'il faut « s'unir pour vivre et prospérer : telle est la stricte nécessité devant laquelle se trouvent désormais les Nations d'Europe ». ¹¹⁹ Bauer expliquait que les liens économiques entre les Etats modernes montreraient bien que ces derniers se trouvent dans une « communauté d'infortune ». ¹²⁰

Le plus grand problème économique à la veille et pendant la 2^{ème} Guerre Mondiale était, selon « l'Europa-Union », la « piraterie astucieuse » des Etats envers l'économie européenne. ¹²¹ C'est la raison pour laquelle « l'Europa-Union » revendiquait une confédération d'Etats européens avec un

¹¹³ BAUER, Hans, 1933, p. 10.

¹¹⁴ « Europa-Union » à [inconnu], fin octobre 1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

¹¹⁵ Idem.

¹¹⁶ BAUER, Hans, *Wahneuropa oder Paneuropa*, A. G. Für Papier, Druck u. Verlag, Bâle, [1935/36 ?], p. 35. ; BAUER, Hans, *Es geht um Europa!*, Jung Europa Verlag, Basel, 1934, p. 35

¹¹⁷ Plan Schuman, CECA.

¹¹⁸ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 45.

¹¹⁹ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 46; Mémoire de Briand, 17.5.1930.

¹²⁰ Idem.

¹²¹ Idem.

pouvoir exécutif assez fort qui sauverait l'économie d'une crise désastreuse. Dans ce cadre, elle reprenait une argumentation élaborée au début des années 1930 par le Prof. Töndury qui disait qu'une unification économique et la mise en place d'une union douanière ne constituaient pas seulement la cessation générale des barrières douanières, mais comprenait en réalité beaucoup plus, comme par exemple l'uniformisation du système législatif.¹²² Une autre idée que « l'Europa-Union » reprit de Töndury était qu'il fallait en premier conclure un pacte consultatif économique avec les autres régions économiques du monde, pour soutenir l'échange avec ces derniers. Puis, en second lieu, créer un système de préférences à l'intérieur de la communauté d'Etats européens. Finalement, pour garantir voire augmenter l'efficacité d'une politique commerciale commune, il fallait introduire progressivement une politique monétaire commune.¹²³ L'argument final utilisé par « l'Europa-Union » en faveur d'une réforme économique, était le fait que les gains liés à une telle réforme dépasseraient considérablement les revenus étatiques perdus à cause de la baisse des tarifs douaniers. C'est-à-dire que « l'Europa-Union » avouait qu'une telle démarche nécessiterait probablement de faire des sacrifices. Néanmoins, ces sacrifices en faveur de l'unification des pouvoirs économiques européens le valaient mille fois plus.¹²⁴

Bauer parlait dans son livre d'un « scandale de la civilisation moderne »¹²⁵ quant à l'empêchement du commerce international et sa libre circulation. Le fait que dans certaines parties du monde il y ait une pénurie de travail alors que dans d'autres régions on faisait face à un manque de biens économiques et de matières premières, constituait pour lui un paradoxe fondamental. Dans ses réflexions sur la situation économique mondiale, il critiquait aussi le dysfonctionnement de l'étalon-or. A son avis, l'innovation la plus importante serait une union monétaire. Il disait qu'« une monnaie saine présuppose aussi des finances saines de l'Etat. Cependant, avoir des finances saines au niveau de l'Etat est plus facilement possible si des sommes fiscales monstrueuses ne sont plus tirées des peuples et si des lignes de forteresse ou des abris antiaériens doivent être construits ».¹²⁶ Avec cela, Bauer revenait à l'argumentation initiale selon laquelle seule une réduction des dépenses d'armements, garantie par la sécurité collective, pouvait conduire à la solution des problèmes économiques.¹²⁷

Dans la partie du livre de 1940 écrite par Heinrich G. Ritzel, ce dernier évoqua deux autres aspects critiques concernant la situation économique européenne et son avenir. Ritzel était bien entendu aussi en faveur d'une réduction des dépenses militaires, mais il craignait en même temps les

¹²² BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 48.

¹²³ Ibid., p. 49.

¹²⁴ Ibid., p. 51.

¹²⁵ Idem.

¹²⁶ Ibid., p. 53.

¹²⁷ Idem.

conséquences d'une telle réduction, voire la fermeture du secteur de la production des armements. Se basant sur une publication de Dr. Georg Wettstein, membre de « l'Europa-Union », il estima que tant que les Etats européens continueraient la course aux armements, le taux de chômage resterait relativement bas. Ceci était dû au fait que quasiment toutes les ressources d'un pays étaient utilisées pour la production des armes ou d'autres moyens de guerre. Par exemple, la Suisse dépenserait en cas de mobilisation totale 5 millions francs suisses par jour.¹²⁸ Ceci correspond aujourd'hui à plus de 34 millions par jour.¹²⁹ En conséquence, une réduction de ces dépenses dans le secteur de l'armement conduirait notamment à des chiffres de chômage astronomiques en Europe. Ce taux de chômage important, ainsi que les dettes, constituaient pour Ritzel les points décisifs concernant la nécessité de mettre en place une nouvelle politique économique au niveau européen.¹³⁰ Un autre obstacle à l'économie européenne selon Ritzel était la diversité linguistique, morale, culturelle, monétaire, douanière ainsi que les différentes unités de mesures. Par rapport aux Etats-Unis d'Amérique, cela était un grand désavantage qui devrait être compensé par une union des Etats européens.¹³¹ Ritzel écrivait qu'une condition majeure pour cette unification était la seule volonté raisonnable.¹³²

Dans les « 18 points pour la nouvelle Europe », ainsi que dans les préceptes publiés par « l'Europa-Union » en 1940, tous ces plans économiques, financiers et douaniers furent présentés par « l'Europa-Union » comme officiels. Dans les questions économiques, la coopération européenne était notamment réglementée dans les points 8, 12, 13, 14 et 16 des préceptes de « l'Europa-Union ».¹³³ La brochure « Die Zukunft der europäischen Wirtschaft – Leitsätze der Europa-Union », reprenait les points les plus importants par rapport à la nécessité de la transformation structurelle de l'économie européenne. Elle y décrivait que « ni la domination de l'économie par l'Etat, ni la domination de l'Etat par l'économie, ne représente une chance pour la convalescence économique et la paix des peuples ».¹³⁴ En vue du but de rétablissement de l'économie européenne, « l'Europa-Union » revendiquait la protection de l'économie « sur une base démocratique, avec l'indépendance et la liberté de l'économie vis-à-vis de l'Etat de droit, la séparation de l'économie des instances politiques, ainsi que la création d'un conseil économique [Wirtschaftsrat] avec des compétences législatives et un tribunal économique ».¹³⁵ Dans ses préceptes, « l'Europa-Union » présentait

¹²⁸ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 127.

¹²⁹ STATISTIQUE SUISSE, ADMINISTRATION FEDERALE, sur : http://www.portal-stat.admin.ch/liik_rechner/d/liik_rechner.htm, consulté le 28.4.2016.

¹³⁰ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 125.

¹³¹ Ibid., p. 127.

¹³² Ibid., p. 129.

¹³³ «Unsere Leitsätze für das neue Europa», dans : *Der Europäer*, janvier 1940, [voire annexe].

¹³⁴ EUROPA-UNION, *Die Zukunft der europäischen Wirtschaft - Leitsätze der Europa-Union*, 1940, dans : AFS, E2001E#1968/75#88*.

¹³⁵Idem.

également un nouvel aspect, à savoir celui de l'être humain en tant que membre central du système économique. « L'Europa-Union » y revendiquait non seulement le droit au travail, un revenu minimal, un revenu familial ou le droit à une allocation chômage, mais également un droit de coalition et un droit de propriété qui comporte la liberté de religion, de conscience, d'expression et la liberté de la presse.¹³⁶ Tout cela était selon « l'Europa-Union » nécessaire pour le fonctionnement économique de la fédération européenne à venir. Ceci était basé sur le principe central de l'égalité des Etats européens dans l'échange de biens économiques.

Le comité spécialisé pour les questions économiques [Fachkomitee für Wirtschaftsfragen] de « l'Europa-Union » organisa diverses conférences, comme par exemple celle sur les propositions économiques du Dr. Rudolf Steiner en 1942. Lors de cette conférence, la conception de Steiner, selon laquelle la vie économique devait se libérer de toute intervention étatique et poursuivre une gestion économique autonome, fut reprise. Tout comme l'exigence de mettre en place une économie plus transparente, basée sur la solidarité parmi tous les membres. Dans ce cadre, « l'Europa-Union » utilisa le dicton fondamentalement suisse – « unus pro omnibus, omnes pro uno ». ¹³⁷ Le rôle de l'Etat serait donc plutôt celui d'un garant de la justice sociale et de la paix sociale.

Comme pour les autres sujets, les questions économiques, monétaires et douanières de l'Europe future étaient traités d'une manière encore plus approfondie dans le livre « Kampf um Europa » en 1945. Même si les positions et les projets de Bauer et Ritzel ne changèrent pas beaucoup lors des années de guerre, leur analyse se basait vers la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale sur des données économiques plus détaillées. Ces deux hommes appuyèrent leurs revendications pour l'avenir économique sur des statistiques et des études internationales.¹³⁸ En général, l'analyse économique de « l'Europa-Union » en 1945 fut menée plutôt au niveau mondial qu'uniquement au niveau européen. On s'était rendu compte que le rôle économique de l'Europe n'était plus si important qu'on pouvait l'espérer avant la guerre. Malgré tout, les étapes préliminaires du sauvetage de l'économie européenne passaient toujours par la suppression des barrières douanières, la mise en place d'un système monétaire et l'unification de la politique économique.

Rétrospectivement, « l'Europa-Union » n'était, par ses prédictions économiques, pas si éloignée de ce qui se mettrait finalement en place en Europe dans les années 1950. En 1948, le Congrès de la Haye montrait déjà que les projets apportés par « l'Europa-Union » n'étaient pas des visions utopiques, mais plutôt un programme réalisable sur lequel une grande partie des Etats européens

¹³⁶ EUROPA-UNION, *Die Zukunft der europäischen Wirtschaft - Leitsätze der Europa-Union*, 1940, dans : AFS, E2001E#1968/75#88*.

¹³⁷ EUROPA-UNION, COMITE SPECIALISE POUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES, *Post-scriptum d'un exposé de Dr. Hans Büchenbacher*, Arlesheim, juin/juillet 1941, p. 18, dans : AFS, J2.110#1982/148#69*.

¹³⁸ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1945, p. 262.

pouvait s'accorder au lendemain de la guerre. Le projet de résolution de la section économique du Congrès de la Haye comprenait notamment des points comme la nécessité « d'établir une union économique en Europe », donc d'abolir les obstacles liés au commerce, de réduire les tarifs douaniers et ainsi de suite.¹³⁹

3.4. La structure politique

Les idées pour la structure politique de la future confédération européenne ont, contrairement aux plans économiques et sécuritaires de « l'Europa-Union », très peu changé pendant les années analysées. De plus, même si une très grande partie des propositions faites par « l'Europa-Union » peut être retrouvée dans l'organisation de l'Union Européenne, telle qu'elle est connue aujourd'hui, ces questions ont à peine donné matière à discussion au sein du mouvement. Dans les « 18 points pour l'Europe à venir », la structure politique de la future confédération européenne était certes énumérée d'une manière très détaillée, mais par la suite, les conférences et les articles dans la revue sur ce sujet furent très rares. Dans ses préceptes, « l'Europa-Union » écrivit par exemple que la constitution de la confédération européenne devrait être basée sur le principe démocratique (§2) et la séparation des pouvoirs (§4). De surcroît, la confédération européenne serait organisée par un parlement fédéral (§5) avec un système bicaméral ainsi que par un gouvernement fédéral (§6) qui serait constitué par un collège de conseillers fédéraux. En plus de l'organisation militaire (§8) et de la politique étrangère de la confédération (§9), « l'Europa-Union » y réglait également les questions financières (§8) et judiciaires (§11).¹⁴⁰ Par la suite, tous ces plans de structure politique ne furent guère été contestés lors de leur publication. Cependant, on ne peut que faire des hypothèses sur les raisons. D'un côté, ceci pourrait être expliqué par le fait qu'il s'agissait d'un sujet assez théorique et qui ne permettait pas forcément de réveiller ou rallier le peuple suisse. D'un autre côté, ce n'était pas non plus un sujet dont le programme aurait dû être fondamentalement redéfini, suite à l'éclatement de la guerre. En conclusion, on pourrait dire que les plans de « l'Europa-Union » par rapport à la structure politique étaient certes un sujet peu émotionnel, mais avaient quand même de l'importance et montraient la capacité du mouvement à élaborer un programme européen complet et très proche de ce qui s'est produit en réalité dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. Finalement, plusieurs de ces propositions ont également été reprises dans les discussions lors du Congrès de l'Europe à la Haye en 1948.¹⁴¹

¹³⁹ SECTION ECONOMIQUE DU CONGRES DE LA HAYE, *Projet de résolution*, 1948, dans : AFS, E2800#1967/60#51*, Az. 14, Union européenne des fédéralistes, Genève. Europa-Union - Union européenne Binningen - Basel (Raymond Silva), 1947-1961.

¹⁴⁰ « Unsere Leitsätze für das neue Europa, 18 Punkte einer europäischen Einigung », dans : *Der Europäer*, janvier 1940.

¹⁴¹ SECTION POLITIQUE AU CONGRES DE LA HAYE, *projet de résolution*, [9.5.1948?], dans : AFS, E2800#1967/60#51*.

3.5. Li creation de un europan lingue

Comme déjà mentionné dans la première partie de ce travail, « l'Europa-Union » s'adaptait constamment aux nouvelles circonstances. Dans ce cadre, la question des langues est exemplaire pour l'adaptabilité de « l'Europa-Union ». Ce sujet n'était au début pas du tout au centre du programme, voire même prévu par « l'Europa-Union ». Les racines de ce sujet ne se trouvent pas dans un exposé ou un livre sur ce thème et n'était pas prôné par Bauer ou Ritzel. Il a simplement été évoqué dans un unique article dans la revue « Der Europäer » du mois d'avril 1940 mettant ainsi la question des langues sur la table des discussions de « l'Europa-Union ». Il s'agit de l'article dans lequel Heinz Lichtner, originaire de Bruxelles, avait proposé d'utiliser l'anglais comme langue internationale véhiculaire.¹⁴² Suite à des réactions très diverses des lecteurs de « Der Europäer », « l'Europa-Union » commença elle-même à se prononcer sur le sujet des langues. Dans ses premières prises de position, elle mit en évidence le fait que l'utilisation d'une langue nationale vivante, en tant que langue internationale véhiculaire, représenterait une « faute cardinale ».¹⁴³ Avec une telle approche, elle craignait que le choix d'une langue mondiale découlant d'une langue nationale déjà existante, soit trop lié à une question de pouvoir. Pour « l'Europa-Union » il était clair que « l'Europe avait besoin d'une langue commune qui ne remonterait pas à une constellation de puissance aléatoire, mais on devrait choisir une langue sur les bases de la culture européenne commune ».¹⁴⁴ Dans les éditions suivantes de la revue, la question des langues fut analysée à plusieurs reprises. « L'Europa-Union » y souligna par exemple le fait que le latin représente un « porteur de la culture occidentale ».¹⁴⁵ Mais elle reconnaissait également que cette langue morte n'avait que très peu de chance de revivre.¹⁴⁶

En 1942, « l'Europa-Union » institua un comité spécialisé pour effectuer des études sur la question des langues et elle demanda aux lecteurs intéressés de se joindre à ce comité.¹⁴⁷ « L'Europa-Union » voyait l'intérêt principal d'une langue mondiale auxiliaire [Welthilfssprache] dans la communication et la compréhension internationales, avec des avantages au niveau culturel, économique et politique.¹⁴⁸ A partir de 1943, le projet de mettre en place une langue mondiale auxiliaire devint de plus en plus concret. « L'Europa-Union » insista sur le fait qu'une telle langue serait une nécessité indiscutable à introduire après la 2^{ème} Guerre Mondiale. Etant donné qu'elle avait déjà exclu la possibilité de réanimer une langue morte, comme le latin, et ses réticences envers une langue

¹⁴² « Kann Englisch internationale Hilfssprache sein », dans : *Der Europäer*, avril 1940.

¹⁴³ Idem.

¹⁴⁴ Idem.

¹⁴⁵ « Die Latinität als „roter Faden“ in Europas Kultur », dans : *Der Europäer*, mars 1942.

¹⁴⁶ « Kann Englisch internationale Hilfssprache sein? », dans : *Der Europäer*, avril 1940.

¹⁴⁷ « Bildung eines Fachkomitees für die Sprachenfrage », dans : *Der Europäer*, avril 1942.

¹⁴⁸ « Die Sprachenfrage », dans : *Der Europäer*, octobre 1942.

mondiale sur la base d'une langue nationale comme le « Basic English »¹⁴⁹, la solution qu'elle proposait de suivre était d'introduire une langue artificielle.¹⁵⁰ En 1943, presque chaque revue de « Der Europäer » contenait un article sur la question des langues. Les auteurs y analysaient principalement l'évolution historique, les avantages et désavantages ainsi que les différences de composition des trois langues artificielles « Esperanto », « Ido » et « Occidental ». A cette fin, ils publièrent aussi dans leur revue la traduction des « 18 préceptes de l'Europa-Union ». Le point numéro 15 de ces préceptes de « l'Europa-Union » en « Occidental » se lit ainsi :

« 15. TEMAS CONSTITUTIONAL DEL LEGISLATION FEDERAL ES ANTE OMNO LI EGALITÀ DE OMNI CIVES, DEL SEXUS E LINGUES. INTRODUCTION DE UN UNITARI AUXILIARI LINGUE, UNIONANTE LI POPULES. IN PLU LI GARANTIE DEL JURE A LIBERTÀ DE OMNI CIVES, LI LIBERTÀ DE DOMICILIATION IN LI TOT TERRITORIE DEL FEDERATION, LI CREATION DE UN EUROPAN JURE DE VICE BASAT SUR LI ADHERENTIE AL SINGUL LANDES, LI NATURALISATION DE OMNI SINPATRIANES ».¹⁵¹

« L'Occidental » fut finalement proposé par « l'Europa-Union » comme étant la langue internationale auxiliaire parfaite et définitive.¹⁵² Selon le point de vue de « l'Europa-Union » cette langue internationale constituait non seulement un moyen de communication général, utilisable pour toutes les nations, mais elle permettait aussi à chaque pays de garder sa langue nationale et cela sans créer une hiérarchie entre les peuples.¹⁵³

Ce sujet relatif aux langues était certainement le sujet avec le moins de constance parmi toutes les propositions faites par « l'Europa-Union » pour l'Europe fédérative et probablement aussi le plus utopique. Mais il montrait également l'adaptabilité du mouvement aux propositions et visions apportées par les membres, ainsi que la volonté de « l'Europa-Union » d'inclure tous les sujets possibles dans leur analyse de création d'une Europe unie et paisible.

3.6. La question des colonies

Tout comme la question des langues, celle des colonies fait partie des seules propositions élaborées de « l'Europa-Union » qui n'ont pas été reprises ou poursuivies lors de la construction européenne dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Au début des années 1930, Hermann Aeppli reconnaissait non seulement la valeur exceptionnelle des colonies pour les Etats européens, mais il soulignait aussi que

¹⁴⁹ « ‚Basic English‘ als Weltsprache » [sic], dans : *Der Europäer*, novembre 1943.

¹⁵⁰ « Welthilfssprache », dans : *Der Europäer*, janvier 1943.

¹⁵¹ „15. Verfassungsmässige Gegenstände der Bundesgesetzgebung sind vor allem Gleichstellung aller Bürger, der Geschlechter und Sprachen. Einführung einer Welthilfssprache. Ferner die Sicherstellung der Freiheitsrechte aller Bürger, die Niederlassungsfreiheit in allen Bundesgebieten, die Schaffung eines europäischen Bürgerrechts auf Grund der Landeszugehörigkeit, die Einbürgerung aller Heimatlosen.“ - dans : *Der Europäer*, juillet 1943.

¹⁵² « ‚Occidental‘ als endgültige Weltsprache? », dans : *Der Europäer*, janvier 1944.

¹⁵³ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1945, p. 185/186.

le rendement tiré de ces dernières pourrait être encore beaucoup plus grand si tous les Etats européens coopéraient.¹⁵⁴ C'est seulement quelques années plus tard que les visions et propositions de « l'Europa-Union » apparurent plus clairement.

Avec l'ouvrage commun de Bauer et Ritzel publié en 1940 et les préceptes concernant le problème colonial, ce sujet analysé fut pour la première fois de manière plus approfondie au sein de « l'Europa-Union ».¹⁵⁵ On y reconnut la nécessité pour les Etats européens de coopérer sur la question des colonies et que les compétences de décision et d'action devaient être conférées à la fédération européenne. Pour « l'Europa-Union », la question des colonies était toujours liée aux possibilités de résoudre les problèmes économiques et la question de la surpopulation européenne.¹⁵⁶ Mais en 1940, Bauer et Ritzel basèrent leurs propositions sur des arguments différents. Hans Bauer insista plutôt sur le but de préparer les peuples colonisés à leur indépendance et de les inclure dans l'administration de leurs territoires.¹⁵⁷ Heinrich G. Ritzel, par contre, souligna le danger que la perte de leurs colonies consistait pour les nations européennes, ainsi que la richesse et le poids international liés aux colonies, s'ils n'arrivaient pas à coopérer dans cette question.¹⁵⁸

En 1945, dans leur deuxième ouvrage commun, Bauer et Ritzel parlaient toujours de l'intérêt économique universel consistant à exploiter les domaines coloniaux et ils proposèrent de créer une coopérative coloniale européenne [Europäische Kolonialgenossenschaft].¹⁵⁹ En même temps, ils commencèrent à critiquer la situation de précarité dans certaines colonies, et estimèrent qu'il fallait non seulement exploiter les colonies pour les intérêts personnels, mais aussi « promouvoir le développement, la prospérité et la valeur économique » de celles-ci.¹⁶⁰

Malgré tout, les propositions concernant les colonies restaient un sujet en marge. Dans les « 18 Points de l'unification européenne », aucune remarque ne fut faite par rapport aux colonies.¹⁶¹ Dans la revue « Der Europäer », ou lors des diverses conférences organisées par « l'Europa-Union », ce sujet fut peu abordé et à peine discuté. Ceci était peut-être dû au fait que le sujet des colonies a joué un rôle majeur dans les premières années de la mise en place des Nations Unies et, en conséquence, n'était plus uniquement d'un intérêt européen.

¹⁵⁴ AEPPLI, Hermann, p. 19/20.

¹⁵⁵ EUROPA-UNION, *Leitsätze zum Kolonialproblem*, [s. d., 1940 ?], dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

¹⁵⁶ Ibidem.

¹⁵⁷ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 56.

¹⁵⁸ Ibid., p. 152.

¹⁵⁹ BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1945, p. 83.

¹⁶⁰ Ibid., p. 84.

¹⁶¹ EUROPA-UNION, *18 Punkte einer europäischen Einigung*, [1940 ?], dans : AFS, E2001E#1968/75#88*; voire annexe.

3.7. La culture européenne

Dans les chapitres précédents, ce sont surtout les aspects techniques et organisationnels de la future confédération européenne qui ont été évoqués. Mais les questions ayant rapport à une culture commune ont également accompagné « l'Europa-Union » tout au long des années 1930 et 1940. Le premier aspect discuté par « l'Europa-Union » concernait l'étendue de l'expression « européen ». C'est-à-dire qu'elle s'interrogeait sur les conditions nécessaires pour être considérée comme partie prenante à l'idée et à la culture européenne. « L'Europa-Union » soulignait dès le début que « l'Europe » ne serait jamais un terme ou un concept excluant, voire agressif, par rapport aux autres régions du monde, mais que c'était plutôt un terme incitant chaque pays qui le souhaitait à en faire partie.¹⁶² Dans ce cadre « l'Europa-Union » définissait les valeurs de la culture occidentale comme étant la liberté individuelle et intellectuelle, les droits fondamentaux et l'idée de la philanthropie.¹⁶³ Fortement liée à cette culture occidentale, « l'Europa-Union » voyait les triomphes de la civilisation moderne, comme l'augmentation de l'espérance de vie, la lutte contre la mortalité ou encore les développements techniques et industriels comme une grande qualité des pays européens.¹⁶⁴ Le discours mené par le mouvement suisse à la veille de la 2^{ème} Guerre mondiale concernait en conséquence la question de la manière dont l'esprit culturel européen et ses conquêtes pouvaient être sauvés de la disparition totale qui se profilait avec le rapprochement de la guerre.¹⁶⁵ Avec le déclenchement des hostilités, « l'Europa-Union » reformula la question et se demanda comment il était possible qu'un continent, avec une expérience historique et un esprit culturel si riche, pouvait être précipité dans le malheur. Au début des années 1940 « l'Europa-Union » changea à nouveau son approche vis-à-vis des questions culturelles. Cette fois-ci, elle discuta des possibilités de renforcer l'esprit culturel européen et comment l'Europe pourrait retourner à ses standards civilisateurs et culturels en continuant à les développer. L'une des propositions apportées par « l'Europa-Union » dans ce cadre consistait à renforcer l'enseignement de la pensée culturelle dans les écoles. Cela pourrait se faire, par exemple, en cessant d'enseigner dans les cours d'histoire le culte exagéré des héros de guerre et en commençant à valoriser davantage les points de la coopération et des relations entre les nations.¹⁶⁶ En 1941, quand « l'Europa-Union » publia ses préceptes, elle avait également élaboré « 4 points de l'histoire », à savoir un résumé des repères unifiant les Etats européens du point de vue de leur histoire et culture commune.¹⁶⁷ Dans ce même domaine, une idée supplémentaire fut présentée par « l'Europa-Union » : la création d'académies de culture.¹⁶⁸ Dans le

¹⁶² BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., 1940, p. 42.

¹⁶³ Ibid., p.25.

¹⁶⁴ Ibid., p.58.

¹⁶⁵ WEINGARTNER, Felix, « Europäische Kulturbetrachtungen », dans : *Der Europäer*, juin 1942.

¹⁶⁶ BROGLE, Otto, « Kulturprobleme der Gegenwart », dans : *Der Europäer*, octobre 1940.

¹⁶⁷ « Die vier Punkte der Geschichte », dans : *Der Europäer*, janvier 1941.

¹⁶⁸ EUROPA-UNION, *Kulturelle Leitsätze eines europäischen Bundes*, [1940?], dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

livre commun de Bauer et Ritzel de 1945, les deux hommes approfondirent leurs analyses sur la culture européenne. Les droits et les libertés fondamentaux furent à nouveau discutés ainsi que le rôle de l'éducation. Enfin, un autre point fut ajouté, celui de la position des femmes dans l'Europe à venir.

On pourrait penser que le sujet de la culture était un thème négligeable dans le travail très vaste que « l'Europa-Union » a effectué, mais ce n'est pas le cas. Après la 2^{ème} Guerre mondiale, « l'Europa-Union » a repris les questions culturelles comme thème de discussion, par exemple dans le cadre des soirées culturelles qu'elle organisait.¹⁶⁹ Lors du Congrès de l'Europe à la Haye en 1948, la culture était un des sujets discutés en détail. Un rapport culturel¹⁷⁰ et une résolution élaborés par une commission culturelle¹⁷¹ furent également diffusés. Ces publications étaient dans une large mesure conformes aux idées de « l'Europa-Union ». En fin de compte, ces éléments furent également déterminants pour la création du Centre européen de la culture à Genève, qui fut réalisé quelques années plus tard. Ce centre avait une grande importance pour « l'Europa-Union », parce que la culture était le seul domaine dans lequel « l'Europa-Union » avait activement élaboré des plans qui restèrent en Suisse. En effet, alors que la grande majorité des autres projets apportés par « l'Europa-Union » dans le domaine de l'économie, de la structure politique et de la sécurité avaient été repris lors de la construction de la communauté européenne dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, « l'Europa-Union » ne participait pas à leur mise en œuvre. Le domaine de la culture, avec son centre en Suisse, restait donc le seul moyen de garder une influence au niveau international. La culture au niveau européen, était par conséquent le domaine où non seulement « l'Europa-Union » spécialisait son travail dans les années suivantes, mais également le gouvernement suisse.¹⁷²

¹⁶⁹ « Kulturabend der Europa-Union », dans : *National-Zeitung*, novembre 1946 [date/volume inconnu], dans : AFS, E2001E#1000/1571#1075*, Az. B. 38.22.8, EUROPA-UNION, Schweiz. Bewegung für die Einigung Europas, 1946-1948.

¹⁷⁰ COMITE INTERNATIONAL DE COORDINATION DES MOUVEMENTS POUR L'UNITE EUROPEENNE, *Rapport Culturel*, Congrès de l'Europe, La Haye, mai 1948, dans : AFS, E2800#1967/60#51*.

¹⁷¹ COMMISSION CULTURELLE, *Résolution proposé au Congrès de l'Europe*, la Haye, 9.5.1948, dans : AFS, E2800#1967/60#51*.

¹⁷² Duncan Sandys (légation britannique à Berne) à Max Petitpierre (Conseiller fédéral), lettre personnelle, Berne, 19.1.1949, dans : AFS, E2800#1967/60#51*.

4. Évolution des défis auxquels « l'Europa-Union » a dû faire face

Dès le début de son existence, « l'Europa-Union » se voyait constamment confrontée à divers défis et problèmes qui compliquaient son travail. Il s'agissait non seulement de défis externes, comme par exemple convaincre l'opinion publique de s'engager au niveau européen dans la situation particulière de la 2^{ème} Guerre mondiale, ou maintenir des relations positives avec le gouvernement suisse afin de permettre l'organisation des diverses activités de « l'Europa-Union », mais également des défis internes au mouvement.

4.1. Défis internes

Dans le cadre de ces défis internes, trois problèmes majeurs peuvent être évoqués. Le premier grand problème qui se posait à « l'Europa-Union » est lié à la question des finances. La grande majorité des nouvelles associations et groupements qui se fondent sont confrontés au problème des moyens financiers, souvent absents dans les premières années de leur existence. De son côté, « l'Europa-Union » se trouvait dans une situation particulièrement difficile, car elle maintenait le montant des cotisations le plus bas possible, afin d'attirer le maximum de membres. C'est aussi la raison pour laquelle l'abonnement annuel de la revue « Der Europäer » n'était que de 2 CHF. Malgré ce bas prix, « l'Europa-Union » avait des difficultés à percevoir ces cotisations. Dès les toutes premières éditions de la revue, elle attira l'attention sur les mauvais payeurs. Durant les années suivantes, les rappels dans l'éditorial de « Der Europäer » avisant qu'une grande partie des lecteurs était en retard de paiement, devenaient presque un Leitmotiv.¹⁷³ En 1935 par exemple, les sections régionales furent obligées de se prêter réciproquement de l'argent, en raison du fait que la caisse centrale de « l'Europa-Union » était vide.¹⁷⁴ Certains membres ont même dû prêter leur argent privé pour soutenir le mouvement.¹⁷⁵ Dans les années 1940, la situation financière de « l'Europa-Union » devint de plus en plus précaire.¹⁷⁶ La question des finances fut particulièrement discutée lors de l'assemblée des délégués en octobre 1941. La rétribution du travail du secrétaire central, Heinrich Ritzel, qui était la seule personne rémunérée, donna lieu à des discussions très vives. Lors de ces débats, la question de la nécessité d'avoir un secrétariat fut même évoquée.¹⁷⁷ Les défis financiers persistèrent aussi dans les années d'après-guerre. « L'Europa-Union » essaya toujours de maintenir les cotisations le

¹⁷³ « Information aux lecteurs », dans : *Der Europäer*, janvier 1936.

¹⁷⁴ Schweizerische Propagandakommission à Dr. Gasser, Buchs, 9.12.1935, dans : AFS, J2.110#1982/148#235*.

¹⁷⁵ SECRETARIAT CENTRAL DE « L'EUROPA-UNION », *Rapport sur la visite des sections*, 18.-23.1.1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#92*, Az. 4, Allgemeines, 1936-1937.

¹⁷⁶ Protokoll über die gemeinsame Sitzung des Zentralvorstandes und der Präsidentenkonferenz der Europa-Union, 25.10.1941, Zofingen, dans : AFS, J2.110#1982/148#69*.

¹⁷⁷ Protocole sur l'assemblée des délégués de « l'Europa-Union » (automne), 26.10.1941, Zofingen, dans : AFS, J2.110#1982/148#69*.

plus bas possible pour ne pas perdre de membres et elle le fit en économisant sur les frais, par exemple en excluant le secrétaire des sections romandes des réunions du comité directeur central.¹⁷⁸

Un deuxième grand défi des premières années d'existence de « l'Europa-Union » fut le recrutement de nouveaux membres. Malgré la croissance considérable du mouvement,¹⁷⁹ « l'Europa-Union » connut de nombreux retraits. Certains membres tournèrent le dos au mouvement lorsque les hostilités se rapprochèrent ou au moment de l'éclatement de la guerre, avec comme argument que les buts de « l'Europa-Union » étaient devenus irréalisables.¹⁸⁰ De surcroît, « l'Europa-Union » fut confrontée au décès de plusieurs membres de longue date au début des années 1940.¹⁸¹ Un problème supplémentaire lié aux membres provint du fait que « l'Europa-Union » était rendue responsable des remarques et invectives faites par ses propres membres lors des rassemblements de « l'Europa-Union ». Ce fut par exemple le cas lors d'une conférence où Jean Mussard offensa le Reich allemand, ce qui déclencha non seulement une crise interne au mouvement, mais il aggrava également les relations entre « l'Europa-Union » et le gouvernement suisse.¹⁸² Par la suite, cet éclat mena même à la démission de certains membres de « l'Europa-Union ».¹⁸³ Le recrutement ainsi que le maintien des membres étaient par conséquent un défi constant pour « l'Europa-Union » et il le resta aussi après la 2^{ème} Guerre mondiale.

Le dernier grand défi qui se présentait à « l'Europa-Union » était les différends internes au mouvement. Lors des assemblées des délégués et d'autres réunions, la répartition des pouvoirs et la définition floue des compétences étaient à plusieurs reprises sujet de disputes internes. Les membres critiquaient le manque de communication de la centrale avec le reste du mouvement et l'absence d'une cohésion générale.¹⁸⁴ La communication entre la section de Bâle et le reste du mouvement, ou avec le comité directeur central, en est un autre exemple. Dans ces circonstances, une séparation de la section bâloise fut même discutée.¹⁸⁵ L'absence de communication, la circulation des informations mal organisée et le manque d'une centrale assez forte et non joignable

¹⁷⁸ Protocole d'une séance du « Geschäfts-Ausschusses der Europa-Union », 16.4.1946, Bâle, dans : AFS, J2.110#1982/148#71*.

¹⁷⁹ COMITE DIRECTEUR CENTRAL, *circulaire no. 2*, automne 1936, Bâle, dans : AFS, J2.110#1982/148#91*, Az. 4, Allgemeines, 1935-1936.

¹⁸⁰ W. Strickler à H. Schiess, 26.6.1936, St. Gall, dans : AFS, J2.110#1982/148#91*.

¹⁸¹ « Message », dans : *Der Europäer*, juin 1942.

¹⁸² « La Division des Affaires étrangères du Département politique au Ministère public de la Confédération », Berne, 3.3.1942, dans : *Documents Diplomatiques Suisses*, vol. 14, no. 166, sur : dodis.ch/47352, consulté le 15.3.2016.

¹⁸³ Otto Schärer (vice-président de « l'Europa-Union ») au comité de directeur de la section bâloise de « l'Europa-Union », Bâle, 20.3.1942, dans : AFS, J2.110#1992/66#3*.

¹⁸⁴ DR. C. BAGLIETTO, *Demande de renforcement des organes centrales de « l'Europa-Union »*, Bâle, 4.4.1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

¹⁸⁵ Otto Schärer au comité directeur de la section bâloise, Bâle, 20.2.1942, dans : AFS, J2.110#1992/66#3*.

de manière constante, étaient aussi évoqués comme faisant partie des raisons qui ont conduit à l'échec de l'initiative contre l'industrie des armements.¹⁸⁶

4.2. Défis externes

Avec l'éclatement de la 2^{ème} Guerre mondiale, le nombre de défis auxquels « l'Europa-Union » se voyait confrontée augmenta. Dans la suite de ce travail, les plus grands défis externes de « l'Europa-Union » seront analysés.

Un premier exemple de ces défis est l'opinion publique. En se voulant un mouvement populaire, l'opinion du peuple suisse vis-à-vis des idées européennes était primordiale pour « l'Europa-Union ». Dans ce cadre, P. Nydegger déclara lors d'une conférence : « Nous ne sommes pas n'importe quelle association, nous sommes un mouvement, et ce mouvement a le grand devoir de bouleverser à fond l'opinion publique. (...) L'arrêt, c'est non seulement une régression pour nous, l'arrêt signifie pour nous l'effondrement et la mort ».¹⁸⁷ Cette opinion publique devint cependant vers la fin des années 1930 beaucoup plus réticente aux questions unificatrices et européennes. « L'Europa-Union » avait toutefois conscience de la fatigue et le désespoir qui régnaient parmi le peuple suisse.¹⁸⁸ Dans ces circonstances, même les appels et les gros titres théâtraux dans « Der Europäer » comme « Réveillez-vous ! », « Nous ne devons pas garder le silence ! » ou encore « Les idées sont plus fortes que les canons ! » ne changèrent pas grand-chose quant à la passivité d'une grande partie des Suisses envers les projets européens. Même si « l'Europa-Union » était bien consciente de cette défaillance, elle savait également qu'une action de propagande et de grande envergure n'était pas possible à cause de la censure appliquée en Suisse.¹⁸⁹ Par ailleurs, un autre aspect lié au manque d'intérêt de l'opinion publique était le risque que l'opinion du peuple évolue activement vers le rejet des activités de « l'Europa-Union ». Ceci fut notamment le cas en 1947 quand « l'Europa-Union » organisa une « réunion des peuples européens » où elle prévint d'inviter des représentants des différents Etats européens pour permettre un échange parmi ces derniers. Le programme de ce congrès eut comme acte final un voyage commun des participants au Grütli. Le fait que le Grütli, en tant que lieu fondamentalement suisse, soit utilisé par plusieurs hommes d'Etats européens comme lieu de rencontre représentait aux yeux d'une grande partie de politiciens, de la presse et des citoyens

¹⁸⁶ O. Kunz à « l'Europa-Union » (Heinrich Schiess), Olten, 7.11.1936, dans : AFS, J2.110#1982/148#91* ; A. Löhner à « l'Europa-Union » (Heinrich Schiess), St. Gall, 26.11.1936, dans : AFS, J2.110#1982/148#91*.

¹⁸⁷ Exposé de P. Nydegger (« Propaganda am Volk ») à la partie publique de l'assemblée des délégués, St. Gall, 25.4.1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

¹⁸⁸ Secrétaire central Zitzel [sic, plutôt Ritzel] dans le protocole de la séance du comité de propagande, Bâle, 9.3.1941, dans : AFS, J2.110#1982/148#69*.

¹⁸⁹ Protocole de la réunion du comité de propagande, Bâle, 9.3.1941, dans : AFS, J2.110#1982/148#69*.

suisses une attaque à la neutralité et aux endroits sacrés de la Suisse.¹⁹⁰ Par la suite, plusieurs gouvernements cantonaux, surtout de Suisse centrale, essayèrent d'empêcher le déroulement de cet évènement.¹⁹¹ « L'Europa-Union » pour sa part était consciente de la valeur symbolique du Grütli. Elle l'avait choisi avec l'intention de montrer aux visiteurs étrangers le lieu de naissance de l'idée fédéraliste comme modèle pour la fédération européenne à venir. Selon le point de vue de « l'Europa-Union », le « véritable esprit du Grütli dépasse nos frontières, il ne connaît pas de frontières de langue, de religion, de peuplade ».¹⁹² Avec cette argumentation, « l'Europa-Union » put finalement organiser cette manifestation au Grütli [Rütlikundgebung]. Néanmoins, une grande partie du peuple suisse garda ses réticences envers « l'Europa-Union ».

Le deuxième grand défi, étroitement lié à l'opinion publique, était le rôle que la Suisse devait jouer sur la scène internationale. En d'autres termes, « l'Europa-Union » devait se positionner vis-à-vis des questions de la neutralité et de la souveraineté suisse. Quant à la souveraineté des Etats membres de la future fédération européenne, « l'Europa-Union » souligna dès le début que celle de chaque Etat serait maintenue.¹⁹³ Avec son projet de créer les Etats-Unis d'Europe, « l'Europa-Union » aspirait avant tout à fonder cette communauté sur des bases démocratiques et fédéralistes. Selon le point de vue du mouvement suisse, l'union de l'Europe était même indispensable pour garder la souveraineté suisse et pour ne pas devoir se soumettre à un dictat des grandes puissances.¹⁹⁴

La question de la neutralité suisse pendant les années de guerre était déterminante pour le futur du pays. Aussi, « l'Europa-Union » se pencha sur le sujet de la neutralité. Bien consciente du grand intérêt suisse pour ces questions, elle organisa diverses conférences sur ce sujet.¹⁹⁵ Malgré tout, la position de « l'Europa-Union » envers la neutralité était ambivalente. D'un côté, elle savait bien qu'il fallait se prononcer en faveur de la neutralité suisse, afin de gagner le soutien du gouvernement et du peuple suisse pour ses propres idées. En conséquence, « l'Europa-Union » soulignait régulièrement l'importance de la neutralité perpétuelle de la Suisse comme un facteur de paix au niveau interne et externe.¹⁹⁶ De l'autre côté, elle était résolument et ouvertement contre les activités nationales-socialistes. Au début des années 1930 déjà, elle critiquait indirectement la politique de certains pays voisins dans des articles parus dans « Der Europäer ». Si le comité directeur central de «

¹⁹⁰ O.W.S., «Hände weg vom Rütli», dans : *Die Tat*, no. 241, 2.9.1946, dans : AFS, J2.11#1000/1406#218*, Az. 1.H.b.04, Europa-Union, 1934-1947.

¹⁹¹ Fédération Patriotique Suisse au Conseil d'Etat de Schwyz, Zurich, 6.9.1946, dans : AFS, J2.11#1000/1406#218*.

¹⁹² A.D., « Das Rütli als Symbol », dans : *Der Europäer*, janvier 1947.

¹⁹³ Exposé d'O. Brogle (recteur), cycle de conférences, « Le problème de la liberté », [s.d., 1941 ?], [s.l.], dans : AFS, J2.110#1992/66#3*.

¹⁹⁴ « Die Schweiz und die Zukunft Europas », dans : *Die Tat*, no. 263, 2.10.1944, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

¹⁹⁵ Dr. Charles Müller (chef du service politique de département de police de Bâle) à l'Europa-Union section baloise, Bâle, 13.8.1945, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

¹⁹⁶ « Schweiz, die Zukunft unserer Neutralität », dans : *National-Zeitung, Morgenblatt*, 17.4.1944, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

l'Europa-Union » avait le dernier mot sur les articles publiés, elle n'avait cependant que très peu de contrôle sur ce qui était dit au cours des différentes conférences. Certes, elle attirait l'attention de ses conférenciers sur ce qui pouvait être dit à une conférence publique et ce qui était indésirable, voire interdit selon les lois suisses et elle exprimait sa compréhension pour la réserve requise pour des raisons de neutralité.¹⁹⁷ Mais ceci ne veut pas dire que les conventions aient toujours été respectées.¹⁹⁸ Par exemple, les remarques offensantes de Jean Mussard contre le Reich allemand, dans lesquels il comparait l'Allemagne avec l'esclavage des romains, déclencha une dispute en Suisse dans laquelle, en plus du Conseil fédéral, le ministère public, l'Union suisse du commerce et de l'industrie ainsi que divers représentants de la presse furent impliqués.¹⁹⁹ De surcroît, les orateurs venant de l'étranger, notamment de l'Allemagne, représentaient aussi un risque. Les activités de ces émigrants allemands étaient souvent surveillées par la S.S. et c'est aussi la raison pour laquelle « l'Europa-Union » était devenue un centre d'intérêt des autorités politiques allemandes. L'une des conséquences de ces surveillances fut par exemple le fait que les autorités allemandes croyaient que « l'Europa-Union » poursuivait des buts en vue d'exterminer Hitler ou Göring.²⁰⁰ Ces exemples pouvaient conduire la Suisse dans une situation difficile et porter atteinte à sa neutralité.

Pendant la 2^{ème} Guerre mondiale, le Conseil fédéral promulgua deux arrêtés d'intérêt particulier pour les activités de « l'Europa-Union ». Premièrement, l'arrêté du 3 novembre 1936 concernant la participation des conférenciers étrangers aux manifestations politiques en Suisse²⁰¹ et deuxièmement l'arrêté du 9 juillet 1940 selon lequel toutes les manifestations politiques étaient soumises à une obligation d'octroi. Liée à cette problématique de la neutralité suisse, « l'Europa-Union » et ses activités furent à plusieurs reprises dans le collimateur des autorités fédérales suisses. Ceci eut pour conséquence que « l'Europa-Union » dut par la suite toujours demander aux autorités fédérales une habilitation pour tenir une conférence.²⁰² Liée à cette nécessité d'avoir une permission oratoire pour chaque exposé, la quasi-totalité des conférences organisées pendant la guerre par « l'Europa-Union » furent surveillées par les autorités policières. C'est la raison pour laquelle le dossier

¹⁹⁷ Hans Bauer et Heinrich G. Ritzel à tous les comités directeurs de toutes les sections de l'Europa-Union, Bâle, 8.4.1942, dans : AFS, J2.110#1992/66#3* ; Hans Bauer à la Police Fédérale des Etrangers, Bâle, 4.10.1939, dans : AFS, E2001D#1000/1553#6774*, Az. 0260, Tagung der Völkerverständigung in der Schweiz, unter den Auspizien der Europa-Union, 1939-1945.

¹⁹⁸ Commando de Police du canton Zoug au Ministère public fédéral, Zoug, 1.2.1941, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

¹⁹⁹ Chef der Abteilung für Auswärtiges (sig. P. A. Feldscher) au procureur fédéral, Berne, 3.3.1942, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

²⁰⁰ Message des services de répression des fraudes douanières (Kreuzlingen-Emmishofen) à la « Zollkreisdirektion » Schaffhouse, Kreuzlingen, 20.11.1940, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

²⁰¹ Procureur fédéral à la Police fédérale des étrangers, Berne, 14.10.1939, dans : AFS, E4320B#1990/266#87* ; Cette ordonnance revendiquait que tous les orateurs étrangers aient besoin d'une autorisation officielle. Cette dernière serait à refuser au cas où la sécurité, la souveraineté ou la neutralité de la suisse serait mis en danger (...).

²⁰² Chef der Politischen Abteilung des Polizeidepartements des Kantons Basel-Stadt (Dr. Charles Müller) à « l'Europa-Union », section bâloise, Bale, 13.8.1945, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

de la police sur « l'Europa-Union » est le plus vaste dans les archives fédérales de ce mouvement.²⁰³ Ce contrôle des conférences concernèrent notamment des orateurs connus comme Lord Davies ou encore Eduard Benesch.²⁰⁴ En conséquence, plusieurs conférences de « l'Europa-Union » ne purent être organisées parce que la liste des intervenants était « contraire aux intérêts de neutralité suisse ».²⁰⁵ Il est même arrivé qu'une conférence ait été autorisée, mais que les orateurs ne se soient pas tenus aux règles, ce qui déclencha plusieurs plaintes et attira par la suite encore davantage l'attention des autorités policières et du ministère public fédéral.²⁰⁶

Un dernier grand défi qui se présenta à « l'Europa-Union » fut la question des relations entre « l'Europa-Union » et le gouvernement suisse. Ces relations furent ambivalentes tout au long de la période analysée. D'un côté, le Conseil fédéral se montrait favorable aux efforts du mouvement suisse en vue d'améliorer les relations avec les autres pays en Europe et de l'autre il se montrait très souvent réticent par rapport aux activités et positions de « l'Europa-Union ».²⁰⁷ Le soutien de la part du gouvernement suisse fut souligné en 1948 lors du Congrès de l'Europe. Le comité central de « l'Europa-Union » eut plusieurs fois la possibilité de rencontrer le Conseil fédéral lors des audiences.²⁰⁸ Suite à l'un de ces entretiens, le conseiller fédéral Max Petitpierre a même publié un communiqué de presse dans lequel il honorait le travail de « l'Europa-Union » ainsi que les efforts faits dans le cadre du Congrès de la Haye. De surcroît, il confirma « l'intérêt que la Suisse porte à tous les efforts de coopération internationale qui (...) poursuivent des buts pacifiques et s'inspirent des principes fédéralistes auxquels la Confédération est attachée ».²⁰⁹ Néanmoins, c'est une des très rares prises de position du gouvernement suisse en faveur de « l'Europa-Union ». Dans la majorité des cas, il restait très réticent vis-à-vis de ce mouvement suisse.²¹⁰ Presque toutes les invitations de la part de « l'Europa-Union » adressées au Conseil fédéral pour assister aux manifestations du mouvement furent rejetées.²¹¹ Cette distance du gouvernement suisse envers « l'Europa-Union » peut s'expliquer de plusieurs manières. Tout d'abord, le Conseil fédéral suisse pouvait être hésitant

²⁰³ Dossier du Ministère public fédéral dans : AFS, E4320B#1990/266#87*, Az. C.16-00019, Europa-Union, 1931-1959

²⁰⁴ Ministère public fédéral à la direction de police du canton de Zurich, Berne, 18.8.1939, dans : AFS, E4320B#1990/266#87*.

²⁰⁵ Ministère public fédéral au département politique (affaires étrangères), Berne, 9.10.1939, dans : AFS, E2001D#1000/1553#6774*.

²⁰⁶ Ministère public fédéral à la section bâloise de « l'Europa-Union », Berne, 14.5.1936, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

²⁰⁷ Département politique fédéral (Motta) à Hans Bauer, Berne, 10.11.1937, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

²⁰⁸ Max Petitpierre (Conseiller fédéral) à Henri Genet (Délégué du Comité central de l'Europa-Union), Berne, 3.6.1948, dans : AFS, E2800#1967/60#51*.

²⁰⁹ Max Petitpierre (Conseil fédéral) à Henri Genet (Délégué du Comité central de l'Europa-Union), Berne, 2.7.1948, dans : AFS, E2800#1967/60#51*.

²¹⁰ Notice du Conseil fédéral du département fédéral politique (probablement M. Petitpierre), Berne, 8.11.1945, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283* ; « In den elf Jahre des Bestehens der Europa-Union hat sich das Politische Departement (...) nie an Veranstaltungen dieser Organisation vertreten lassen. (...) Die ideologische Einstellung der Europa-Union hat vielmehr das Politisch Departement (...) veranlasst, dieser Organisation gegenüber eine Haltung kühler Vorsicht zu beobachten. »

²¹¹ Séance du Conseil fédéral suisse, extrait du procès-verbal, par rapport à l'Europa-Union. Invitation au Conseil fédéral, Berne, 12.7.1946, dans : AFS, E4001C#1000/783#2135*.

sur la question de soutenir un mouvement qui critiquait le Reich allemand par des publicités et qui remettait en question d'autres organisations déjà existantes comme la Société des Nations.²¹² De ce point de vue, le Conseil fédéral craignait probablement pour la crédibilité de la neutralité suisse. Dans ce cadre, le Conseil fédéral décrit les idées de « l'Europa-Union » dans une lettre confidentielle au président du Conseil national comme étant des idées « utopiques et fumeuses ».²¹³ De surcroît, il ne faut pas oublier que « l'Europa-Union » aspirait à un système d'Etats-Unis avec un pouvoir centralisé. Même si « l'Europa-Union » insistait sur l'argument selon lequel les pays ne perdaient pas leur souveraineté dans un tel système, il est fort probable que le Conseil fédéral craignait cela. Une dernière observation intéressante qui peut être faite par rapport au rôle du Conseil fédéral dans ses relations avec « l'Europa-Union », est le fait qu'il resta pendant très longtemps à l'écart des discussions qu'encourageait le mouvement. Le gouvernement suisse maintint jusqu'à la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale une attitude plutôt négative par rapport aux idées de « l'Europa-Union ». Cependant, au lendemain des hostilités, lorsque tous les autres pays européens commencèrent à créer leurs propres plans pour l'Europe à venir, le gouvernement suisse commença également à s'intéresser aux mouvements européens en Suisse.

5. Conclusion

Les chapitres précédents de ce travail ont tous un point commun. Ils montrent tous la faculté de « l'Europa-Union » de s'adapter aux nouvelles circonstances. « L'Europa-Union » disposait d'une aptitude à se conformer aux nouvelles situations politiques, au changement de l'esprit du peuple, aux hésitations des politiciens ou encore à l'état incertain de la guerre. Le mouvement suisse se distinguait par ses visions, certes optimistes mais pas irréalistes, et ses méthodes innovatrices. Cette adaptabilité de « l'Europa-Union » au changement des temps est visible dans le recrutement des nouveaux membres, dans la propagande, dans l'organisation des activités, dans la structure du mouvement, dans la formulation de son programme ainsi que dans la réaction aux défis auxquels elle a dû faire face. Tout cela sont les raisons pour lesquelles « l'Europa-Union » a continuellement évolué et s'est développée lors de ses premières années d'existence. Elle pouvait le faire grâce aux personnes clés du mouvement, qui essayaient, avec leur manière originale et tenace, de réaliser leurs visions. Le but principal de « l'Europa-Union » était toujours d'inclure le plus grand nombre de personnes pour créer un véritable mouvement populaire. Elle souligna donc à plusieurs reprises que

²¹² « CONSEIL FÉDÉRAL Procès-verbal de la séance du 21 août 1939 », Berne, 21.8.1939, dans : *Documents Diplomatiques Suisses*, vol. 13, no. 129, sur : dodis.ch/46886, consulté le 15.3.2016.

²¹³ Conseil fédéral (Motta) au président du Conseil national (Henry Vallotton), lettre confidentielle, Berne, 26.6.1939, dans : AFS, E2001D#1000/1553#283*.

« l'Europa-Union » serait neutre du point de vue politique et confessionnel et que chacun et chacune qui pouvait s'identifier avec les buts de « l'Europa-Union » était le bienvenu. « L'Europa-Union » avait compris qu'il fallait lancer des appels à tout le peuple et lui rappeler que l'Europe représentait une communauté d'infortune.²¹⁴ Dans ces buts, « l'Europa-Union » essayait inlassablement de trouver des choses unificatrices qui prévalaient sur tout ce qui divise.

Entre 1934 et 1948, « l'Europa-Union » connut divers essors et revers. Les raisons pour lesquelles elle subit une évolution dans ces deux directions sont ambivalentes. D'une part, l'éclatement de la 2^{ème} Guerre mondiale mena à un scepticisme profond parmi le peuple et les politiciens. D'autre part, « l'Europa-Union » put élaborer son programme européen sans être dérangée par d'autres mouvements européens, puisqu'elle était le seul mouvement actif pendant la période de la guerre, mis à part certains mouvements de résistance qui poursuivaient des buts similaires. De surcroît, « l'Europa-Union » put profiter du fait que la Suisse reste à l'écart des hostilités grâce à sa neutralité. Ceci permit au mouvement suisse un environnement de travail plus stable et la possibilité de tester la propagation des idées européennes sur un territoire plus restreint. Par contre, ce même argument de neutralité valut à « l'Europa-Union » d'être confrontée aux restrictions quant aux lois de censure ou aux autorisations d'organiser des conférences publiques. On peut dire que la situation générale dans les années 1930/1940 était difficile pour un mouvement avec des aspirations unificatrices. Cependant, « l'Europa-Union » put également profiter de cette situation particulière.

L'année 1948 représente une année charnière dans la mesure où elle représente d'un côté le point de départ pour la construction européenne tel qu'elle a eu lieu à partir de 1950 et de l'autre le moment où « l'Europa-Union » perd sa place en tant que stratège national, voire international, pour l'unification européenne à venir.²¹⁵ Mais l'impact du Congrès de l'Europe est un autre sujet qui ne sera pas abordé dans ce travail. L'intérêt de ce travail était plutôt de voir comment « l'Europa-Union », un mouvement suisse qui a commencé en tant que petite association de quelques hommes ambitieux, a évolué dans les années turbulentes entre 1934 et 1948. En conclusion, on peut dire qu'elle a toujours accepté les défis et essayé de faire de son mieux, qu'elle a appris de ses erreurs et qu'elle a grandi malgré les mauvaises perspectives. Elle a élaboré un programme pour l'union de l'Europe, qui était pour les années 1930 certes innovateur et optimiste, mais pas utopiste. Rétrospectivement, il faut avouer qu'une grande partie des prévisions que firent « l'Europa-Union » s'est réellement produite.

²¹⁴ Exposé de P. Nydegger « Propaganda am Volk », Sissach, 25.4.1937, dans : AFS, J2.110#1982/148#66*.

²¹⁵ GUIEU Jean-Michel, LE DREAU Christophe (dir.), *Le « Congrès de l'Europe » à la Haye (1948-2008)*, P.I.E. Peter Lang S.A., Editions scientifiques internationales, Bruxelles, 2009, p. 54.

Malgré tout, il ne faut pas oublier que ce travail est basé sur l'analyse d'un seul mouvement. Pour vraiment tirer des conclusions sur la popularité et le succès de « l'Europa-Union », il faudrait le comparer à au moins un autre mouvement. Il faut également faire attention dans cette branche de l'historiographie à ne pas surestimer l'importance des mouvements européens à la veille ou pendant la 2^{ème} Guerre mondiale. Cependant, ce qui peut être dit avec certitude, c'est que le processus de l'union de l'Europe a retrouvé un élan sans précédent, à la fin des hostilités.²¹⁶ « L'Europa-Union » quant à elle prévoyait ce changement de paradigme. Alors qu'elle voulait, au début des années 1930, empêcher l'éclatement de la guerre, une fois les hostilités déclenchées, elle essaya de tirer le meilleur de la guerre et de l'orienter en faveur de l'idée européenne. Tout ceci représente une attitude innovatrice et fidèle à son principe de fond « tempora mutantur et nos mutamur in illis »²¹⁷. « L'Europa-Union » montrait en ceci que la propagation de l'idée d'unification européenne au sein du peuple lui tenait véritablement à cœur et qu'elle était toujours prête à s'adapter aux circonstances et aux propositions externes, afin de permettre un résultat plus satisfaisant. Un résultat pour une Europe unie, *une union européenne*, selon le projet suisse.

²¹⁶ SCHMID, Carlo et al., *Europa, wo wir sind – wo wir stehen – wohin wir gehen*, Flamberg Verlag, Zurich, 1960, p. 34.

²¹⁷ « tempora mutantur et nos mutamur in illis » [sic] trad : Les temps changent et nous aussi changeons avec eux, dans : HERZOG, Wilhelm, BAUER, Hans, 1936, p. 7.

Déclaration attestant le caractère original du travail effectué

Je déclare que ce projet de recherche est le fruit d'un travail personnel et a été rédigé de manière autonome.

J'atteste que toutes les sources d'information utilisées ont été citées conformément aux usages en vigueur, de manière complète et précise.

Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer correctement est constitutif de plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université de Genève, passible de sanctions.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur que le présent travail est original.

Katharina Burren

Genève, le 28.5.2016

Annexe

Bibliographie

Sources

AEPPLI, Hermann, *Wir fordern Europa! Das jungeuropäische Programm und die Wege zu seiner Verwirklichung*, Jung Europa Verlag, Basel, 1933.

BAUER, Hans, *Es geht um Europa!*, Jung Europa Verlag, Basel, 1934.

BAUER, Hans, *Vaterland und Völkergemeinschaft: ein Manifest zur nationalen Erneuerung im Rahmen der organisierten Völkergemeinschaft, kundgegeben am Europa-Tag, 17.5.1933*, Jung Europa Verlag, Basel, 1933.

BAUER, Hans, *Wahneuropa oder Paneuropa*, A. G. Für Papier, Druck u. Verlag, Basel, 1935/36 (s.d.)

BAUER, Hans, *Warum Krieg?*, Europa Verlag, Zurich, 1938.

BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., *Kampf um Europa, Von der der Schweiz aus gesehen*, Europa Verlag, Zurich, 1945.

BAUER, Hans, RITZEL, Heinrich G., *Von der eidgenössischen zur europäischen Föderation*, Europa nach dem Krieg, Europa Verlag, Zurich, 1940.

HERZOG, Wilhelm, BAUER, Hans, *Bombengeschäfte mit dem Tod, Dokumente und Tatsachen*, Hans Feuz-Verlag, Bern, 1936.

Revue

EUROPA UNION, *Der Europäer*, 1934-1945, Europa Verlag, Zurich (dans les Archives Sociales Suisses à Zurich et dans les Archives fédérales à Berne, mais incomplet).

Littérature secondaire

BRÜCKNER, Thomas, *Europa organisieren: zu den Anfängen der Schweizer Europabewegung*, in: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte, Band 57 (2007), Nr. 2, <http://dx.doi.org/10.5169/seals-98959>, consulté le 27.1.2016.

GUIEU Jean-Michel, LE DREAU Christophe (dir.), *Le « Congrès de l'Europe » à la Haye (1948-2008)*, P.I.E. Peter Lang S.A., Editions scientifiques internationales, Bruxelles, 2009.

KREIS, Georg, « Der 'vierte Tag' der Paneuropa-Bewegung: zum Basler Kongress von 1932 », dans : *Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde*, no. 91, 1991, <http://dx.doi.org/10.5169/seals-118295>, consulté le 15.3.2016.

JILEK, Lubor, *L'esprit européen en Suisse de 1860 à 1940*, Cahiers d'histoire contemporaine, Genève, 1990.

JILEK, Lubor, « L'idée d'Europe devant la guerre : les exiles et le fédéralisme européen en Suisse 1938-1945 », dans : *La Suisse en Europe - une réflexion pluridisciplinaire*, Institut universitaire d'études européennes, Genève, 1992.

JILEK, Lubor, « L'Union européenne à Bâle entre 1938 et 1946 : pôle helvétique et versant mondial dans les projets d'une association européeniste », dans : *Plans des temps de guerre pour l'Europe d'après-guerre 1940-1947*, Bruylant, Bruxelles, 1995.

JOST, Hans Ulrich, *Europa und die Schweiz 1945-1950 – Europarat, Supranationalität und schweizerische Unabhängigkeit*, Editions Payot, Lausanne, 1999.

KÜNG, Hans, *Die Schweiz ohne Orientierung, Europäische Perspektiven*, Benziger Verlag AG, Zurich, 1992.

LOTH, Wilfried, *Der Weg nach Europa*, Vandenhoeck und Ruprecht, Göttingen, 1990.

NEBS/NOMES/NUMES, *Zur Geschichte der Neuen Europäischen Bewegung Schweiz, Presserohstoff - 70 Jahre europäisch bewegte Schweiz*, http://www.europa.ch/wp-content/uploads/2015/07/70jahre_nebs_geschichte.pdf, consulté le 12.3.2016.

SCHMID, Carlo et al., *Europa, wo wir sind – wo wir stehen – wohin wir gehen*, Flamberg Verlag, Zurich, 1960.

SCHULZ, Matthias, *Europa-Netzwerke und Europagedanke in der Zwischenkriegszeit*, dans : *Europäische Geschichte Online (EGO)*, éd. Institut für Europäische Geschichte (IEG), Mainz, 3.12.2010, sur : <http://ieg-ego.eu/de/threads/modelle-und-stereotypen/modell-europa/matthias-schulz-europa-netzwerke-und-europagedanke-in-der-zwischenkriegszeit>, consulté le 25.5.2016

STAFFELBACH, Thomas, « Die Europa-Union 1945-1949 », dans : *Etudes et Sources*, vol. 18, p. 159-229, 1992, sur : <http://www.amtsdruckschriften.bar.admin.ch/viewOrigDoc.do?id=80000111>, consulté le 23.2.2016.

Sources online:

FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG, AdsD – Archiv der sozialen Demokratie, *Nachlass Heinrich Georg Ritzel*, https://www.fes.de/archiv/adsd_neu/inhalt/nachlass/nachlass_r/ritzel-he.htm, consulté le 15.4.2016.

STATISTIQUE SUISSE, ADMINISTRATION FEDERALE, sur : http://www.portal-stat.admin.ch/lik_rechner/d/lik_rechner.htm, consulté le 28.4.2016.

THOMAS-MANN-ARCHIV, Zurich, *1933 : Die Emigration*, 2016, <http://www.tma.ethz.ch/die-emigration/>, consulté le 6.5.2016.

Documents des archives fédérales suisses²¹⁸

Les archives de l'Etat fédéral depuis 1848 (E)

E10003* ABTEILUNGEN FÜR AUSWÄRTIGES (1915-1946) (1729-1977)

Archives fédérales suisses, E2001D#1000/1554#457*, Az. E.84.02, Europa-Union, 1937.

Archives fédérales suisses, E2001D#1000/1553#7908*, Az. B.64-450, Pan-Europa Union, 1941-1945.

Archives fédérales suisses, E2001D#1000/1553#283*, Az. A.22.18.013, Schweiz. Europa-Bewegung, Basel, Europa-Union, 1937-1945.

Archives fédérales suisses, E2001D#1000/1553#6774*, Az. 0260, Tagung der Völkerverständigung in der Schweiz, unter den Auspizien der Europa-Union, 1939-1945.

E10448* ABTEILUNG FÜR POLITISCHE ANGELEGENHEITEN (1950-1973) (1849-1980)

Archives fédérales suisses, E2001E#1968/75#88*, Az. B.55.42.57, Europa-Union, Basel, 1946-1947.

Archives fédérales suisses, E2001E#1000/1571#1075*, Az. B. 38.22.8, EUROPA-UNION, Schweiz. Bewegung für die Einigung Europas, 1946-1948.

E10105* BUNDESANWALTSCHAFT (1889-) (1848-2003)

Archives fédérales suisses, E4320B#1990/266#87*, Az. C.16-00019, Europa-Union, 1931-1959.

E10136* DEPARTEMENTSSEKRETARIAT DES EIDGENÖSSISCHEN JUSTIZ- UND POLIZEIDEPARTEMENTS (1919-1979) (1853-1980)

Archives fédérales suisses, E4001C#1000/783#2135*, Az. 0260, Europa-Union, Basel, H.G. Ritzel, 1944-1946.

E10201* EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT (1896-1979) (1815-1890)

Archives fédérales suisses, E2800#1967/60#51*, Az. 14, Union européenne des fédéralistes, Genève. Europa-Union - Union européenne Binningen - Basel (Raymond Silva), 1947-1961.

²¹⁸ Les dossiers des Archives Fédérales Suisses (AFS) sont cités de la manière suivante :

Archives fédérales suisses, E2001D#1000/1553#283*, Az. A.22.18.013, Schweiz. Europa-Bewegung, Basel, Europa-Union, 1937-1945

- Institution: Archives fédérales suisses
- Sous-fonds: E2001D
- Versement: 1000/1553
- Numéro courant de dossier: 283
- Référence: Az. A.22.18.013
- Titre du dossier: Schweiz. Europa-Bewegung, Basel, Europa-Union
- Période: 1937-1945

E10335* HANDELSABTEILUNG (1888-1979) (1872-1995)

Archives fédérales suisses, E7110#1967/32#18607*, Az. 870 P, Europa-Union, Basel, 1948, 1948.

E10710* SCHWEIZERISCHE VERTRETUNG, STOCKHOLM (1887-) (1877-1996)

Archives fédérales suisses, E2200.148-01#1969/14#81*, Az. 9, Europa-Union, 1949-1949.

E10795* SCHWEIZERISCHER WISSENSCHAFTSRAT (1966-2000) (1854-2001)

Archives fédérales suisses, E3375A#1998/148#30*, Az. 5.5.4, Europa-Union, 1900.

Les dépôts et les dons (J)

J2.110* EUROPÄISCHE BEWEGUNG SCHWEIZ (KEINE ANGABE) (1925-1992)

J2.110*#1 INTERNE ORGANISATION

Archives fédérales suisses, J2.110#1992/66#3*, Az. 1, Korrespondenzen der Paneuropa und der Europa Union. Darin u.a. Vorstandssitzungen, Protokolle, Mitgliederversammlung, Presseauschnitte, Broschüren; Bd. 1-4, 1934-1942.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#1*, Az. 1.1, Zentralvorstand, 1939-1947.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#2*, Az. 1.1 Sitzungen des Zentralvorstandes, 1942.

J2.110*#2 ZENTRALEKRETARIAT

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#66*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1933-1937.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#67*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1936-1937.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#68*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1937-1938.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#69*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1941.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#70*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1943.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#71*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1944-1947.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#72*, Az. 2.4, Korrespondenzen, 1948.

Archives fédérales suisses, J2.110#1990/225#13*, Az. 2.1, Europa Union Handbuch, 1925-1992.

J2.110*#4 SCHWEIZERISCHE SEKTIONEN

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#91*, Az. 4, Allgemeines, 1935-1936.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#92*, Az. 4, Allgemeines, 1936-1937.

J2.110*#7 AUSLÄNDISCHE ORGANISATIONEN

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#126*, Az. 7.1.1, Korrespondenzen, 1947-1951.

J2.110*#8 OEFFENTLICHKEITSARBEIT

Archives fédérales suisses, J2.110#1992/66#14*, Az. 2, Europa-Union (Drucksachen, Broschüren), 1935-1937.

J2.110*#9 VERSCHIEDENES

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#235*, Az. 9.7, Propagandakommission der E.U., 1935-1936.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#237*, Az. 9.7, Kongress der E.U., November 1948 in Rom, 1948.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#245*, Az. 9.7, Geschäftskontrolle, 1936, 1936.

Archives fédérales suisses, J2.110#1982/148#264*, Az. 9.7, Propagandaaktionen, 1948-1951.

J2.11* SCHWEIZERISCHER VATERLÄNDISCHER VERBAND (KEINE ANGABE) (KEINE ANGABE)

Archives fédérales suisses, J2.11#1000/1406#218*, Az. 1.H.b.04, Europa-Union, 1934-1947.

J2.141* ZENTRALE FÜR INTERNATIONALE HILFSAKTIONEN AN DIE ZIVILBEVÖLKERUNG LA RENFILE (KEINE ANGABE) (1919-1951)

Archives fédérales suisses, J2.141#1000/1228#67*, Az. No. 566, Litige Europa-Union, 1919-1951.

Archives fédérales suisses, J2.141#1000/1228#337*, Az. C/22, Europa-Union Basel (Korrespondenz Hr. Ritzel), 1919-1951.

Documents diplomatiques suisses

« La Division des Affaires étrangères du Département politique au Ministère public de la Confédération », Berne, 3.3.1942, dans : *Documents Diplomatiques Suisses*, vol. 14, no. 166, sur : dodis.ch/47352, consulté le 15.3.2016.

« Le président de la Confédération, G. Motta, à « l'Europa-Union, Schweizerische Bewegung für die Einigung Europas » », Berne, 12.5.1937, dans : *Documents Diplomatiques Suisses*, vol. 12, no. 75, sur : dodis.ch/46335, consulté le 15.3.2016.

« CONSEIL FÉDÉRAL Procès-verbal de la séance du 21 août 1939 », Berne, 21.8.1939, dans : *Documents Diplomatiques Suisses*, vol. 13, no. 129, sur : dodis.ch/46886, consulté le 15.3.2016.

18 Punkte für das neue Europa²¹⁹

Grundlagen eines europäischen Bundes und einer wirksamen Bundesmacht

1. Der Europäische Bund gibt sich eine bundesstaatliche Verfassung.

Die Souveränität der einzelnen Bundesglieder (Länder) wird soweit eingeengt, als es die europäische Sicherheit sowie die freie menschliche Entwicklung in wirtschaftlicher, sozialer und geistiger Hinsicht erfordert.

2. Die Verfassung des Bundes ist demokratisch.

Politische Gesinnungsfreiheit und vollkommene Geistesfreiheit sind verfassungsmässig garantiert.

3. Die Verfassung und politisch-rechtliche Struktur der einzelnen europäischen Länder sind Landessache.

Jedes Glied der europäischen Völkerfamilie bleibt in der Frage der Regierungsform selbständig.

4. Die Dreiteilung der Gewalten (der gesetzgebenden, ausführenden und richterlichen) wird in der Verfassung festgelegt.

Die Selbstverwaltung ist in überkommenen und in neuen Formen weitgehend zu pflegen.

5. Das Bundesparlament besteht aus zwei Kammern.

Der Senat wird von den Regierungen der einzelnen Länder gewählt.

Die Kammer der Abgeordneten wird von den wahlberechtigten Männern und Frauen der einzelnen Länder im Verhältnis zur Bevölkerungszahl gewählt.

Die Aufgabe des Bundesparlaments besteht in der Sicherung der allgemeinen Rechtsgemeinschaft der Völker, in der Sicherung der finanziellen und militärischen Macht der Bundesorgane, in der Bestimmung der Aussenpolitik des Bundes, in dem Recht, Krieg zu erklären und Frieden zu schliessen, in der Pflicht, Bestimmungen zur Herbeiführung einer einheitlichen Zoll- und Währungspolitik zu erlassen sowie in der Förderung einer freien Entwicklung des sozialen Gemeinschaftslebens im gesamten Bundesgebiet.

6. Die Bundesregierung besteht aus einem Kollegium von Bundesräten,

die vom Bundesparlament auf eine bestimmte Zeit gewählt werden. Die Bundesräte sind für ihre Handlungen nur dem Bunde, nicht aber dem Lande ihrer Herkunft verantwortlich. – Die Bundesregierung wählt den jeweiligen Bundespräsidenten für die Dauer eines Jahres aus ihrer Mitte.

7. Die Mitglieder des Parlaments und der Bundesregierung sind in jeder Beziehung unabhängig.

Sie entscheiden nach freiem, eigenem Ermessen. Es ist ihnen verboten, nach Instruktionen zu reden und zu stimmen.

²¹⁹ EUROPA-UNION, « Unsere Leitsätze für das neue Europa », dans : *Der Europäer*, janvier 1940.

8. Die finanzielle und militärische Macht der Bundesorgane ist in der Verfassung sicherzustellen.

Zu diesem Zweck schafft sich der Bund eine eigene Finanzhoheit, die sich vorzugsweise auf bestimmte Bundesmonopole und die Zölle gründet.

Die militärische Macht des Bundes besteht aus einer internationalen Polizei, die sich aus einem ständigen Körper und aus Reserven zusammensetzt.

Zur Bewaffnung dieser internationalen Polizei übernimmt der Bund von den einzelnen Ländern die gesamten schweren Waffen, Tanks, Flugzeuge usw. nebst Munition und Zubehör.

Den Ländern ist es verboten derartige Waffen selbst zu halten oder für ihre Zwecke herzustellen. Der Bund bestimmt, wo die Bundestruppen ihren Dienst zu tun haben.

9. Die Aussenpolitik ist das ausschliessliche Recht des Bundes, der für sämtliche ihm angeschlossenen Länder handelt.

10. Das Recht, Krieg zu erklären und Frieden zu schliessen, ist gleichfalls Sache des Bundes.

11. Zur Sicherung der Zusammenarbeit unter den europäischen Ländern und zur Regelung von Differenzen wird ein Bundesschiedsgericht bestellt,

dessen Inanspruchnahme für alle Mitgliedstaaten obligatorisch ist. Die Tätigkeit des Schiedsgerichts regelt sich nach den bewährten Erfahrungen des Schweizer Bundesgerichts. Die Entscheidungen des Schiedsgerichts sind rechtsverbindlich. Ihre Durchsetzung ist Sache der Bundesexekutive.

Die Mitglieder des Schiedsgerichts werden vom Bundesparlament auf drei Jahre gewählt. Wiederwahl ist zulässig.

12. Die Zollpolitik ist ausschliesslich Sache des Bundes.

Die Zolleinnahmen fliessen dem Bunde zu und dienen zur Deckung der Bundesausgaben.

13. Der Bund treibt eine einheitliche Währungspolitik und führt eine einheitliche Währung ein.

14. Der Bund beansprucht die Kontrolle über bestimmte Wirtschaftszweige vor allem über die gesamte Rüstungsindustrie und das Flugwesen.

15. Verfassungsmässige Gegenstände sind vor allem Gleichstellung aller Bürger, der Geschlechter und Sprachen.

Einführung einer völkerverbindenden Einheitssprache. Ferner die Sicherstellung der Freiheitsrechte aller Bürger, die Schaffung eines europäischen Bürgerrechts auf Grund der Landeszugehörigkeit, die Einbürgerung aller Heimatlosen.

16. Die Länder sind verpflichtet

zum stufenmässigen Abbau ihrer Zollpolitik,

zum schrittweisen Abbau ihrer Währungspolitik,

zum Abbau ihrer stehenden Heere,

zur Übergabe ihrer schweren Waffen, Tanks, Flugzeugen, U-Boote usw. an den Bund.

17. Alle europäischen Bürger haben von Geburt an einen gesetzlichen Anspruch auf:

Pflege, Schulung, berufliche Ausbildung, Kranken-, Unfall-, Alters- und Hinterbliebenenversicherung. Der Bund erlässt die hierzu erforderlichen Bestimmungen unter Berücksichtigung des Prinzips der Selbstverwaltung.

18. Die Länder unterhalten auf ihre Kosten lediglich eine Armee als Ordnungspolizei beschränkten Umfanges mit leichten Waffen.